

Janvier 1970.

# REVUE DE UNION DES FEMMES DE FRANCE

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE  
FAMILIALE ET SOCIALE

## CROIX-ROUGE FRANÇAISE



## SOMMAIRE

Les lectrices .....	1
<b>1<sup>re</sup> PARTIE</b>	
Comité de direction et Comités régionaux .....	3
Le Nord .....	6
Les régions libérées .....	8
Enseignement .....	11
Des récompenses .....	17
Éthologie .....	25
Les associations — Association mutuelle des infirmières de la Croix-Rouge française. Service des permissionnaires et des filleuls de l'U. F. F. ....	26

<b>II<sup>e</sup> PARTIE</b>	
L'œuvre de l'U. F. F. dans les régions libérées. Rapport de Mme Saint-René Taillandier .....	29
L'U. F. F. dans la Somme. Rapport de M. Veines ..	33
Action sociale. — La lutte contre la tuberculose. Le nouvel hôpital de Berck de l'U. F. F., par M. le Professeur Léon Bernard .....	37
Allocution prononcée par Mme Barbier-Hugo à l'occasion du départ de M. le Dr Bouloumié .....	39
<b>III<sup>e</sup> PARTIE</b>	
Dans le Nord dévasté. Lettre de Mme Bels .....	40
L'autre combat (poésie), Commdt P.-L. R .....	43

40586

RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
16, RUE DE THANN. — PARIS

PARIS, 124, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, ET LIMOGES — IMPRIMERIE MILITAIRE CHARLES-LAVAUZELLE

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE  
PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain — 62, Avenue Baudin, LIMOGES

Lucien CORNET, Sénateur, Secrétaire du Sénat et de la Commission de l'Armée

## 1914-1915 == HISTOIRE == DE LA GUERRE

TOME PREMIER

La crise diplomatique — La déclaration de guerre — La mobilisation — La situation intérieure — La campagne en Belgique et en France jusqu'à la fin de la bataille des Flandres — Les atrocités allemandes — La première invasion de la Prusse — En Galicie jusqu'à Lemberg  
Volume in-8° de 386 pages : 5 fr. ; avec la majoration temporaire de 20 % : 6 fr.

TOME DEUXIÈME

La campagne d'hiver en Russie — En France, d'août à fin décembre 1914 — L'entrée en scène de la Turquie — Les campagnes serbes — En Angleterre pendant l'automne 1914 — Sur mer jusqu'à la bataille des Falklands — Les opérations en Asie et en Afrique — La campagne d'hiver en France — La mentalité allemande et ses effets  
Volume in-8° de 350 pages : 5 fr. ; avec la majoration temporaire de 20 % : 6 fr.

Commandant LEROUX, Ancien Elève de l'École Polytechnique.

## La Grande Revanche (1870-71) == (1914-19)

Conférences morales et patriotiques pour la Jeunesse française et l'Armée

1<sup>re</sup> Conférence (JOFFRE) : du début des hostilités à la victoire de la Marne incluse ;  
2<sup>e</sup> Conférence (FOCH) : de la bataille des Flandres à la ruée sur Verdun ;  
3<sup>e</sup> Conférence (PÉTAÏN) : de la ruée sur Verdun aux offensives de Ludendorff ;  
4<sup>e</sup> Conférence (CLEMENCEAU) : des offensives de Ludendorff à la victoire finale et à la paix du 28 juin 1919. Fête du 14 juillet 1919, dite de la Victoire.

Les autres conférences traitent de la guerre de 1870-1871, de l'éducation physique, de l'idée de Patrie et, aussi, des conquêtes coloniales depuis 1871 et du rôle si brillant du Général Lyautey au Maroc.

Volume in-8° de 230 pages, avec portraits de M. Clemenceau et des trois Maréchaux, nombreux croquis, cartes d'état-major..... net 3 50

16<sup>e</sup> ÉDITION

Pierre DAUZET

## DE LIÈGE A LA MARNE

Avec préface de M. HANOTAUX, de l'Académie française, Ministre plénipotentiaire  
Volume in-18° de 124 p., croquis et carte, 2 fr. 50 ; avec la major. temp. de 20 %.. 3 »

L'auteur s'appuie sur une très sérieuse documentation et expose uniquement les faits militaires. Il suit, jour par jour, heure par heure, la marche en avant des Allemands, venus du côté nord, depuis le 2 août jusqu'au 6 septembre ; puis il raconte les péripéties de la bataille de la Marne du 6 au 14 septembre, en montrant la part que les cinq armées françaises et l'armée anglaise ont prise à la victoire.

Pierre DAUZET

## La Bataille des Flandres

16 OCTOBRE - 15 NOVEMBRE 1914

Vol. in-18° de 132 p., 1 carte et 2 croquis, 2 fr. 50 ; avec la major. temp. de 20 %.. 3 »

L'auteur expose la retraite de l'armée belge sur l'Yser et la constitution du front Nieuport-La Bassée, puis les batailles de l'Yser et d'Ypres et enfin l'offensive finale du 12 novembre 1914. On retrouve toujours les mêmes qualités de clarté de l'auteur.

Les volumes sont envoyés franco contre timbres ou mandat adressés à l'éditeur LAVAUZELLE

N° 1.

JANVIER 1920.

## REVUE de l'Union des Femmes de France

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE, FAMILIALE ET SOCIALE

### A NOS LECTRICES

Le titre de la nouvelle publication de l' « Union des Femmes de France » dit suffisamment à nos lecteurs et à nos lectrices ce qu'elle veut être désormais. Il ne s'agit pas, comme on le verra par ce premier numéro et, mieux encore, par ceux qui suivront, d'une simple modification, mais bien d'une transformation complète, transformation souhaitée depuis longtemps et que nous sommes heureux de pouvoir enfin réaliser.

La nouvelle *Revue* comprendra trois parties :

Une partie officielle : comptes rendus, actes de la Société, liste des récompenses, etc., etc. ; bref, tout ce qu'on trouvait dans l'ancien *Bulletin*, s'y retrouvera avec plus d'ampleur et plus de détails. Cette partie sera alimentée notamment par les communications de nos divers services, de nos Comités de province et de l'étranger, auxquels nous demandons une collaboration étroite et régulière.

La deuxième partie sera consacrée à tout ce qui se rapporte à la vie et à l'activité de l'Union. Cette activité, nous tenons à le souligner ici, ne se limite plus aux buts d'avant guerre. C'est la guerre elle-même qui, par ses répercussions profondes sur la vie économique et sociale du pays, a déterminé, hors de notre volonté, notre orientation nouvelle. C'est pourquoi, sans négliger la formation théorique et pratique des infirmières, l'Union entend travailler aussi sur le terrain de l'assistance aux régions libérées, de la lutte

contre la tuberculose, de l'hygiène sociale et familiale, de la puériculture, etc... Ce nouveau domaine ne peut que s'étendre, et ce n'est pas une mince satisfaction pour l'Union que d'avoir trouvé dans son organisation antérieure et dans ses ressources les moyens de mener ce nouveau combat.

La troisième partie de la *Revue* sera consacrée à l'étude des questions générales qui, de près ou de loin, sont de nature à intéresser nos lecteurs et nos lectrices : les questions sociologiques et économiques, médicales et chirurgicales les plus à l'ordre du jour seront traitées par des spécialistes autorisés. Enfin, le point de vue littéraire ne sera pas oublié : des articles inédits, dus à la plume d'auteurs goûtés du public, contribueront, nous l'espérons, à rendre attrayante la lecture de notre publication qui, modeste au début, aspire à prendre un développement en rapport avec l'importance des services rendus par l'Union pendant la guerre, de ceux, de plus en plus grands, qu'elle entend rendre à notre pays sur le terrain des œuvres de la paix.

#### Le Comité de la Rédaction.

---

Nous comptions, depuis plusieurs semaines déjà, faire paraître ce premier numéro. Des difficultés diverses, inhérentes à l'état économique actuel — crises de la main-d'œuvre, du papier — nous ont contraints d'en différer la publication jusqu'à ce jour. Nous nous en excusons auprès de nos lectrices qui comprendront que notre responsabilité ne saurait être mise en cause.

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### COMITÉ DE DIRECTION ET COMITÉS RÉGIONAUX

---

#### Comité de Direction.

21 mars 1919. — La Société des « baraquements démontables » donne son plein acquiescement à l'envoi à Lens (Pas-de-Calais) de quatre des baraquements lui appartenant. M<sup>mes</sup> de Brieux et Mascart se sont entendues à ce sujet avec M. Basly, député et maire de Lens.

M<sup>me</sup> Curie offre de fournir d'installations radiologiques nos établissements antituberculeux et nos formations des régions libérées. Cette offre est accueillie avec une profonde reconnaissance.

M<sup>me</sup> Delavaud-Dumonteil a été nommée présidente du groupe du 1<sup>er</sup> arrondissement.

Organisation de l'enseignement à Strasbourg.

4 avril 1919. — Constitution du Comité de Périgueux. Après une conférence de M. Audigier, M<sup>me</sup> Roquère est nommée présidente. M. Mendy est désigné comme trésorier. Le Comité comptait, au 31 mars, 222 membres; il se propose de diriger son activité du côté de la lutte antituberculeuse.

Démission de M<sup>me</sup> Poincelet, présidente du Comité de Bellac, en raison de son changement de résidence.

Rapport de M<sup>me</sup> Ligney sur la pouponnière de Levallois et l'enseignement pratique de la puériculture. Vote d'une subvention de 500 francs pour l'établissement de Levallois.

11 avril 1919. — Ratification de la nomination de M<sup>me</sup> Roussillon comme présidente du groupe du 11<sup>e</sup> arrondissement. Remerciements à M<sup>me</sup> Deriveau, qui avait bien voulu assurer l'intérim depuis la démission de M<sup>me</sup> Codoni.

Entente avec le dispensaire du 1<sup>er</sup> arrondissement, par laquelle deux jours par semaine seront réservés au groupe de l'Union pour ses consultations d'hygiène sociale.

Rapport de M<sup>me</sup> Sangnier sur les centres de démobilisation de Metz.

Ratification de la nomination de M<sup>me</sup> Lecomte comme présidente du Comité des Sables-d'Olonne. M<sup>me</sup> Violteau est désignée comme trésorière.

Réunion du Comité de Paramé, créé pour la durée de la guerre, au Comité de Saint-Malo - Saint-Servan. Le bureau a été constitué en mars, sous la présidence de M<sup>me</sup> Belle; M<sup>me</sup> Folquot est désignée comme trésorière.

Autorisation donnée au Comité de La Rochelle concernant le renouvellement d'un titre de rente 3 p. 100 provenant du legs Médan.

2 mai 1919. — Rapport du général Mercier-Milon sur son inspection en Algérie. Résultat des examens passés à Strasbourg. Rapport de M<sup>me</sup> Sanguier sur les résultats de sa propagande en Lorraine. Fermeture de l'hôpital 101 (G. M. P.).

9 mai 1919. — Vote d'un crédit supplémentaire de 2.000 francs pour secours aux Monténégrins.

Inspection du docteur Bouloumié à Lyon; projet de création par le Comité local d'un dispensaire antituberculeux (d'accord avec le Comité départemental) et d'un Foyer du Soldat.

Loi donnant droit à une pension aux infirmières de la Croix-Rouge blessées dans le service.

Souhaits de bienvenue à M<sup>me</sup> Brunet, infirmière-major générale, et remerciements pour l'exemple qu'elle et ses infirmières ont donné pendant leur dure campagne d'Orient.

Préparation de l'assemblée générale.

23 mai 1919. — Patronage de l'Union accordé à l'œuvre créée près de Biarritz par M<sup>me</sup> André Lebon pour y recevoir toute l'année des enfants débiles, particulièrement de la région du Nord.

Crédit supplémentaire de 2.000 francs voté à la mission Pellé, en faveur de la population de Prague. Ratification de la nomination de M<sup>me</sup> Guillemot comme présidente à Limoges. Résultat des examens passés à Mulhouse. Nomination de M. Millot comme délégué régional du C. M. P. Liste des médailles de la Reconnaissance française (*Officiel* du 21 mai 1919). Le nom du docteur Bouloumié, titulaire de la médaille d'or, est acclamé. Délibérations relatives à l'échange de l'hôtel de la rue de Thann et à l'acceptation du legs Brèche.

6 juin 1919. — Ratification de la nomination de M<sup>me</sup> de Lassance comme présidente du Comité de Pau. M. Canton est désigné comme trésorier.

Désignation de M<sup>me</sup> Ligney pour faire partie du Conseil d'administration de l'Institut de puériculture que crée la Faculté de médecine avec la Croix-Rouge américaine. M<sup>me</sup> de Clausonne-Silhol est désignée pour représenter au Conseil central d'administration les comités des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> régions, en remplacement de M<sup>me</sup> Salles, rentrée à Nîmes. Fusion de l'« Œuvre des réformés de la guerre et des Soldats convalescents » (président, M. Charles Benoist) avec l'« Union fraternelle des Blessés de la grande guerre ». Compte rendu des séances des 30 mai et 3 juin du Comité central. Appel du Conseil suprême économique. Communication du professeur Calmette touchant l'assistance aux enfants du Nord et faisant appel aux sociétés de la Croix-Rouge.

13 juin 1919. — Vote d'un crédit de 6.000 francs pour envois à la mission française en Pologne (dons de linge et objets divers pour les soldats). Transformation de l'« Association mutuelle des Infirmières de la S. B. M. » en « Association des Infirmières de la Croix-Rouge ». Compte rendu de l'Assemblée constitutive de l'école de puériculture de la Faculté de médecine; M<sup>me</sup> Ligney a été nommée membre du Conseil d'administration, comme représentant l'U. F. F. Projet d'enseignement pour la préparation d'infirmières scolaires dénommées auxiliaires d'hygiène sociale. Organi-

sation par le Secours national d'une « Journée des régions libérées », pour le 14 juillet.

Le commandant Dutartre, directeur de la maison de convalescence d'Ekühl, est accrédité comme délégué régional de l'U. F. F. pour la division d'Oran. Ratification de la nomination de M<sup>me</sup> Lauzanne comme présidente du Comité de Port-Saïd. Désignation de M<sup>lle</sup> Juliette Riff comme trésorière du Comité d'Ablon.

20 juin 1919. — Désignation de M. Bouvard, directeur honoraire de la préfecture de la Seine, comme membre du Comité consultatif technique. M. Bouvard accepte la surveillance des travaux, bâtiments et immeubles de la Société.

M. Mathorez est accrédité comme délégué régional à Nantes, en remplacement du commandant Letourneux, démissionnaire.

4 juillet 1919. — Création par le Comité de Cette d'un dispensaire d'enfants. Désignation de M. Couchaud comme trésorier à Saint-Etienne. Ratification de la nomination de M<sup>me</sup> Wagon comme présidente à Douai, en remplacement de M<sup>me</sup> de Saint-Quentin, démissionnaire. Vote d'un crédit de 10.000 francs pour envoi de jeux, vêtements et chaussures au camp de Camiers, où sont amenés par groupes des enfants des régions du Nord (œuvre du gouvernement avec la généreuse collaboration de la C. R. B.).

11 juillet 1919. — Ratification de la nomination de M<sup>me</sup> Hubert comme présidente du Comité du Perreux. Désignation de M. Clément comme trésorier du Comité de Gap. Vote d'un crédit de 1.000 francs pour envoi de matériel (couvertures de coton et chemises de malades) à l'hôpital français de Constantinople. Autorisation de vente de titres donnée au Comité de Jarnac.

1<sup>er</sup> août 1919. — Autorisation donnée au Comité de Saumur pour la location, avec promesse de vente, d'un local à destination de siège social. Ratification de la nomination de M<sup>me</sup> Delamotte comme présidente du Comité du Raincy, en remplacement de M<sup>me</sup> Berraut; de M<sup>me</sup> Dufour, comme présidente du Comité d'Orléans, en remplacement de M<sup>me</sup> Noblet. L'ouverture des cours d'assistance scolaire aura lieu le 8 août, 61, avenue d'Iéna. Démission de M. Hardy, délégué régional à Nancy, pour cause de changement de résidence.

12 septembre 1919. — Don de 225 chemises de l'Automobile-Club.

## Comités Régionaux.

### LE PERREUX

M<sup>me</sup> Hubert vient d'être nommée présidente du Comité du Perreux. Cette nomination, faite à l'unanimité, et ratifiée le 1<sup>er</sup> août 1919, consacre les services éminents que M<sup>me</sup> Hubert a rendus au Comité, dont elle a d'abord

été vice-présidente. Elle succède à M<sup>me</sup> Lecocq, qui assuma la présidence de mai 1911 à avril 1918 avec un dévouement et un succès auxquels ne fut pas étranger le concours prêté par M. Lecocq, maire de Perreux, qui, maintes fois, vint en aide à l'hôpital et prêta les salons de la mairie pour les réunions et fêtes du Comité.

Rappelons que le Comité du Perreux, fondé en 1910 par M<sup>me</sup> Barbier-Hugo et par le général Priou, a fondé un hôpital, qui a fonctionné d'août 1914 à octobre 1917.

### LE RAINCY

Le Comité du Raincy — un de ceux, nous sommes heureux de le noter, dont la propagande a donné les meilleurs résultats — a élu, le 8 juillet 1919, comme présidente, M<sup>me</sup> Delamolte, ancienne vice-présidente, qui succède à M<sup>me</sup> Berraut, présidente de 1896 à janvier 1919.

Nous saluons en cette dernière une des plus actives présidentes de l'Union. Nous ne saurions oublier l'élan avec lequel M. et M<sup>me</sup> Berraut ont mis à la disposition de l'Union une de leurs propriétés, pour y créer un hôpital, qu'ils ont entretenu de leurs propres deniers.

Fondé en 1890, le Comité du Raincy, qui compte à l'heure actuelle 800 membres, a assuré pendant la guerre le fonctionnement de deux hôpitaux : l'un de 40 lits, l'autre de 175. Plus de 3.000 blessés et malades y ont été soignés.

## AFRIQUE DU NORD

### I.

Le délégué général du Conseil central pour l'Afrique du Nord, M. le général Mercier-Milon, membre du Comité consultatif, avait été chargé, au printemps dernier, de visiter les comités de l'Afrique du Nord.

Sa mission, qui a dû être interrompue presque tout de suite, avait un triple objet, savoir :

1<sup>o</sup> Renouveler à tous nos comités, ainsi qu'à MM. les Délégués régionaux, les vifs remerciements du Conseil central, non seulement pour le zèle, l'activité intelligente et le réel dévouement déployés par les uns et les autres au cours de la guerre, mais aussi pour les résultats tout à fait satisfaisants et, parfois même, des plus remarquables, obtenus presque partout;

2<sup>o</sup> Recueillir auprès des comités les desiderata qu'ils pouvaient avoir à formuler, soit au point de vue du fonctionnement de leur organisation locale ou des améliorations paraissant devoir y être apportées, soit au point de vue des rapports et de la correspondance qu'ils ont à entretenir normalement avec le Conseil central, directement ou par l'entremise de leur délégué régional;

3<sup>o</sup> Rechercher, de concert avec MM. les Délégués régionaux et M<sup>mes</sup> les Présidentes des comités, l'orientation qu'il semblait préférable et possible de donner aux efforts de tous pour la création ou le développement des « œuvres d'après-guerre », compte tenu, pour chaque Comité, de sa situation spéciale, de l'isolement relatif dans lequel il peut se trouver, des ressources dont il dispose, du nombre et de l'importance des sous-comités qui lui sont rattachés, etc., etc.

A défaut des entrevues projetées et qui n'ont pu avoir lieu, notre délégué général a recueilli, tant auprès des comités visités et des délégués régionaux rencontrés que dans les rapports antérieurement adressés par la plupart des présidentes, les renseignements relatifs au fonctionnement des comités de l'Afrique du Nord pendant la période de guerre. Ces renseignements seront résumés dans les prochains numéros de la *Revue*.

En ce qui regarde spécialement les « œuvres d'après-guerre », de très heureuses initiatives ont été déjà prises par quelques comités, notamment pour l'organisation de la lutte contre la tuberculose. De même, plusieurs sont déjà intervenus en faveur des régions dévastées. Il y a, de ce côté, un immense effort à faire, effort urgent et qui devra probablement se prolonger durant de longues années.

Dans quelque direction, d'ailleurs, que nos comités de l'Afrique du Nord croient devoir porter leur activité, celle-ci trouvera largement à s'exercer. Ils auront certainement à cœur de ne pas rester en arrière de ceux de la métropole. Après avoir donné tant de preuves de dévouement et de générosité pour les « œuvres de guerre », appelées à disparaître progressivement et dont quelques-unes ont déjà disparu comme devenues sans objet, ils ne manqueront pas de consacrer aux « œuvres d'après-guerre » les ressources dont ils peuvent disposer. MM. les Délégués régionaux ont reçu, à cet effet, des instructions générales dont ils ont certainement donné connaissance à tous leurs comités et sous-comités.

### II.

#### MAROC.

De nouvelles infirmières de l'U. F. F. sont parties pour Rabat, savoir :

1<sup>er</sup> mai 1919 : M<sup>lle</sup> Suzanne Picard, pour Rabat (dispensaire Marie-Feuillet).

3 juillet : M<sup>me</sup> Bertrand, infirmière-major, et M<sup>lle</sup> Isabelle Martin, pour Meknès.

Août : M<sup>me</sup> Mercier, pour Rabat; M<sup>lles</sup> Amik Phoyen et Eugénie Soulier, pour Casablanca.

25 septembre : M<sup>lles</sup> Suzanne Green, Lemarchand, Eva Pezilla, pour Casablanca; Hélène-Henriette Ledou, Jeanne Dumail, Suzanne de Mortillet, pour Rabat.

Nous avons eu la satisfaction d'apprendre que toutes ces infirmières sont arrivées à bon port.

N.-B. — C'est désormais sous la rubrique « Afrique du Nord » que seront groupées, dans cette Revue, les communications concernant les comités d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. Les communications seront données dans l'ordre ci-après :

- A. — 19<sup>e</sup> région (ou Algérie) : divisions d'Alger, de Constantine, d'Oran.
- B. — Tunisie
- C. — Maroc.

C'est également dans cet ordre que seront groupés, le cas échéant, les renseignements numériques insérés dans des états ou comptes rendus collectifs concernant l'ensemble de l'U. F. F.

## L'U. F. F. dans les Régions libérées.

Quiconque a parcouru, depuis l'armistice, cette zone de mort et de désolation, qui s'appelle « les régions libérées », a pu, le cœur serré, constater l'énormité de la tâche à accomplir. De cette tâche, l'Union ne pouvait se désintéresser. Continuant son œuvre de guerre, elle a, par ses postes de secours, pris le contact avec les populations employées à la reconstitution de leurs foyers; elle s'est efforcée de les aider, de soulager leurs misères dans la mesure du possible. Nous consignons ci-dessous les efforts dépensés et les résultats, singulièrement encourageants, qui déjà les ont récompensés.

### NORD.

Dans le Nord, les postes d'Arleux, Douai, Avesnes, La Bassée, Valenciennes, Aniche ont continué à fonctionner et à donner toute satisfaction.

A Bailleul, une explosion a détruit la baraque qui nous avait été attribuée. Celle que l'Union avait envoyée a été par erreur gardée par la municipalité. Malgré cela, et grâce au dévouement de M<sup>me</sup> Bels, le poste n'a pas cessé de rendre des services.

A Merville, un très beau poste a été créé. Dispensaire et maternité ont été déjà d'un grand secours. M<sup>me</sup> Morel a eu l'excellente idée d'organiser des postes annexes dans les mairies des communes avoisinantes. Elle y passe régulièrement en automobile et trouve partout installée la petite salle qui lui permet de travailler dans de bonnes conditions.

### PAS-DE-CALAIS.

Dans le Pas-de-Calais, plusieurs nouveaux postes ont été créés, d'autres se sont largement développés.

A Arras, le collège où était installé le refuge étant repris par la ville, des baraques ont été montées sur un terrain garni d'arbres et bien situé. M<sup>me</sup> Renaud, présidente du Comité, organise maintenant une garderie d'enfants.

A Lens, l'hôpital, à peu près terminé, fonctionné; 30 lits sur les 90 prévus sont prêts à recevoir les blessés ou malades. Une garderie d'enfants, un

ouvroir, un dispensaire, des visites d'infirmières à domicile, des distributions de secours, complètent l'activité du poste.

A Billy-Montigny, s'organise un autre hôpital médical d'une quarantaine de lits, avec consultation de nourrissons, goutte de lait, infirmières visiteuses et infirmières scolaires.

A Carvin, dispensaire et cantines scolaires.

A Béthune, la garderie d'enfants organisée par M<sup>me</sup> Bagnoli, qui recevait 200 enfants pendant l'été, va être complétée, grâce à une baraque reçue de la préfecture, par un enseignement ménager qui s'adressera aux jeunes filles.

Nous pensons ouvrir le mois prochain une garderie d'enfants à Hénil-Liétard, reprendre celle de la Croix-Rouge américaine à Liévin, organiser un petit dispensaire à Sallaumines.

D'importants envois ont été faits par le service du matériel de l'U. F. F. aux postes de secours établis dans les villes et localités dont les noms suivent :

Aisne : Festieux, Fontenoy, Fresnoy-le-Grand, La Fère, La Ferté-Milon, Margival, Merville, Montescourt, Vandeuil, Vermand.

Ardennes : Rumigny, Savigny-sur-Aisne.

Marne : Bazancourt, Sainte-Menehould.

Meurthe-et-Moselle : Blamont, Jallancourt, Lunéville, Pagny-sur-Moselle, Villonnes-Sivry.

Meuse : Buzy, Eix.

Nord : Aniche, Arleux, Avesnes, Bailleul, Douai, La Bassée, Le Cateau, Merville, Valenciennes.

Oise : Attichy, Beaulieu-les-Fontaines, Guiscard, Noyon, Ressons-sur-Matz.

Pas-de-Calais : Arras, Béthune, Billy-Montigny, Cambrin, Carvin, Lens.

Somme : Amiens, Chaulnes, Nesles, Saint-Quentin.

Ont reçu un wagon complet : Aniche, le 28 juillet; Billy-Montigny, le 25 août; Cambrin, le 29 juillet; Eix, le 21 juillet; Fismes, le 4 septembre; Lunéville, le 4 août; Merville, le 31 août; Neuilly-Saint-Front, le 27 août; Rumigny, le 24 juillet; Vermand, le 21 août.

Plus favorisée, Arras a reçu trois wagons, envoyés par nos comités de Saint-Brieuc (31 juillet), Rennes (11 août) et Mende (25 août).

Nos lecteurs trouveront, dans la II<sup>e</sup> partie de la Revue, les rapports circonstanciés de M<sup>me</sup> Saint-René Taillandier et de M. Vernes sur l'œuvre de l'U. F. F. dans les régions libérées.

## L'U. F. F. en Alsace, en Lorraine et en Allemagne occupée.

### METZ.

Depuis sa création, le Comité a fait preuve d'activité. En février et mars, quatre Foyers du Soldat ont été créés dans les casernes. 50.000 hommes y ont été reçus; deux Foyers installés dans la ville sont permanents. Une pouponnière avec consultation de nourrissons doit fonctionner d'ici peu; de plus, le Comité a installé à Cheminot un poste de secours avec distribution de vivres, dirigé par M<sup>lle</sup> Mirman. Des cours ont été institués en commun par les trois sociétés.

### SARREBOURG.

Le Foyer du Soldat y est très apprécié et très fréquenté. Une tombola, tirée en mai, a rapporté 3.000 francs. Grâce à cet appoint, le Comité a pu créer un ouvroir. A Noël, il distribuera des tabliers et des vêtements chauds aux enfants pauvres de la ville.

Le Comité de Sarrebourg compte déjà plus de 1.000 adhérentes.

### STRASBOURG.

Ce Comité reprend une pouponnière municipale de 35 lits. Un ouvroir destiné à la crèche fonctionne à la satisfaction générale. M<sup>me</sup> Huck, vice-présidente, s'occupe de recueillir les dons en argent et en nature qui seront distribués à un village lorrain dévasté.

Le Foyer de Kehl rend les plus grands services.

### TRÈVES.

Deux Foyers du Soldat ont été créés par M<sup>me</sup> Sangnier à Trèves. Ils sont très fréquentés. Les soldats sont heureux d'y passer une partie de leurs loisirs et de pouvoir causer avec des Françaises : cela leur fait oublier les regards hostiles de la population. Des concerts leur sont donnés.

Les infirmières se font un devoir d'accompagner les convois de nos soldats qui meurent en pays occupés.

## ENSEIGNEMENT

### Réouverture des cours.

Comme les années précédentes, la direction de l'enseignement de l'U. F. F. a commencé en novembre ses cours pour la préparation des infirmières.

Huit sections sont ouvertes, dont une au siège social, 16, rue de Thann.

Ces cours ont lieu à 17 heures; mais, afin d'en faciliter l'accès aux personnes ayant des occupations dans l'après-midi, ils sont à 20 heures dans deux sections.

Notre dispensaire-école de la rue de La Jonquière ayant ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> octobre, les élèves sont, sur leur demande, admises à faire leur stage pratique, lequel est d'une durée de trois mois, divisé en deux séries : matinées et après-midi.

Le stage de matinée commence à 9 heures, à raison de trois présences par semaine : mardi, jeudi, samedi.

Le stage d'après-midi commence à 13 heures, à raison de trois présences par semaine : lundi, mercredi, vendredi.

Les stagiaires devront, tour à tour, assurer ces deux stages; elles permuteront donc, leurs six premières semaines accomplies.

Des conférences auront lieu cet hiver aux Annales, 51, rue Saint-Georges, sous la direction de M. le docteur Lesage, médecin de l'hôpital Hérold, et à la fondation Budin, 91 bis, rue Falguière, où M<sup>me</sup> Budin, avec sa bonne grâce habituelle, accueillera les stagiaires désireuses de s'associer à son œuvre.

Des cours antituberculeux avec stages spéciaux — M. le docteur Guinard ayant l'obligeance d'accepter nos élèves à son hôpital de Bligny — nous aideront, avec la puériculture, à lutter contre la dépopulation. Tous nos efforts doivent converger vers ce but si nous voulons que la France conserve parmi les grandes puissances la place qu'elle a si chèrement acquise.

M<sup>me</sup> Gervais-Courtellemont, surintendante au ministère des régions libérées, nous ayant demandé de nous associer à son œuvre de reconstitution morale dans les régions libérées en l'aidant au recrutement des infirmières scolaires, nous avons, dans ce but, créé un *enseignement d'assistance sociale*. La première session, en août, a été suivie par douze candidates, dont l'esprit de discipline, l'application intelligente et consciencieuse à leur travail font espérer les plus heureux résultats lorsqu'elles seront appelées à agir dans les milieux sociaux où elles auront à exercer leur action bienfaisante (1).

(1) Voici les noms des douze stagiaires : M<sup>lle</sup> Allavène (Comité de La Rochelle), M<sup>me</sup> Ereittmayer (Paris), M<sup>lle</sup> Courtois (Paris), M<sup>me</sup> Chibert (Paris), M<sup>lles</sup> Dangier (Paris), Ducan (La Rochelle), Dufour (Orléans), Pouffe (Joigny),

On a commencé par les dénommer « assistantes scolaires », parce que, en effet, bien souvent c'est par l'enfant que l'infirmière a accès dans des intérieurs où l'hygiène est inconnue, et où, par les conseils qu'elle donne, les services qu'elle rend, elle devient indispensable. Sa douce, quoique ferme, autorité l'impose à l'entourage, qui adopte, dès lors, des pratiques dont l'ignorance l'avait tenu éloigné, et le bien-être et la santé remplacent au foyer la maladie et la désespérance. Désormais, nous dirons « assistantes sociales », puisque leur action s'étend de l'enfant à l'adulte.

Nous avons été aidés dans cette tâche par M. Bernheim, qui a résolu la question du local en mettant à notre disposition un hôtel avenue d'Iéna, qui nous a permis de loger gratuitement les élèves venues de province.

Réparties en trois groupes, nos assistantes eurent l'heureuse chance d'être partout bien accueillies et de trouver un enseignement pratique des plus intéressants et des plus nouveaux pour elles. Le côté social de leur future fonction leur a été enseigné avec un tact, une connaissance du cœur humain et des terribles misères physiologiques et pathologiques, aussi bien dans le dispensaire de Kremlin-Bicêtre et dans celui de Levallois-Perret que dans celui que dirige le docteur Guinard, dispensaire Albert-Calmette, rue de la Glacière.

Très documentées sur tout ce qui concernait le service des fiévreux et des blessés pendant les années de guerre, nos stagiaires avaient tout à apprendre de ce qui concerne les enfants; elles eurent l'heureuse chance de pouvoir travailler et s'instruire dans les hôpitaux d'enfants et dans leurs dispensaires, où les consultations les ont mises en contact avec des malades de tous les âges.

Leurs futures fonctions dans les pays libérés les mettront en rapport, par l'enfant, avec la famille. Ne fallait-il pas leur donner aussi quelques notions élémentaires sur la femme en gestation, sur le nourrisson? Leur rôle ne se bornera pas à veiller sur la santé de l'enfant à l'école, mais à le suivre chez lui. Un conseil judicieux donné en temps utile à la mère pourra l'encourager à nourrir l'enfant qu'on attend; un avis éclairé permettra au père, souffrant, amaigri, peut-être revenu de captivité avec une atteinte de tuberculose, de se soigner alors qu'il en est encore temps et d'éviter la contagion pour les siens, en attendant qu'il soit dirigé sur le sanatorium qui pourra en quelques mois le mettre en état de reprendre sa vie de travailleur.

Les stages dans les crèches, pouponnières, dispensaires antituberculeux ont donc complété à merveille l'enseignement clair, pratique et judicieux professé par les docteurs Gévrier et Vitry. En dix leçons ils ont enseigné aux stagiaires les notions élémentaires indispensables à leur futur rôle, se mettant à leur disposition pour toutes explications supplémentaires.

Hittos (Pau), Juillet (Joigny), M<sup>me</sup> Laplagne (Paris), M<sup>lles</sup> Leroide (Ablon), Pécantet (Paris), M<sup>me</sup> Piettre (Paris).

L'ouverture du stage eut lieu le vendredi 8 août, en présence de M<sup>me</sup> Galli, présidente de l'U. F. F., de M<sup>me</sup> Beauregard, directrice du personnel, et du docteur Marcel Labbé, directeur de l'enseignement médical.

M<sup>me</sup> Chibert ne put continuer, sa présence à Compiègne étant nécessaire pour les derniers rangements de son hôpital; M<sup>me</sup> Hittos fut rappelée à Pau pour des raisons de famille.

A ces cours d'instruction médicale ont été adjointes quelques leçons pleines d'intérêt touchant l'hygiène alimentaire rationnelle, les régimes et tout ce qui a trait à la nourriture de l'enfant à ses divers âges.

Nous avons eu la bonne fortune d'obtenir quelques conférences-causeries qui firent comprendre encore mieux aux auditrices la grandeur de leur mission, la manière de l'interpréter suivant le milieu où elles allaient vivre et combien leur action bienfaisante s'étendrait sur tous ceux qu'elles approcheraient.

L'U. F. F. qui, ainsi qu'il a été reconnu au Congrès de la natalité de Nancy, a donné un essor à la puériculture, en instituant avant tous autres ses cours et ses stages dans les pouponnières, a été chargée de cette branche de l'enseignement.

A Paris, en collaboration avec l'Ecole centrale de puériculture, et afin de lutter contre la mortalité infantile, l'Union des Femmes de France, bien secondée en cela par M<sup>me</sup> Ligney, dont la bienveillance est connue, et le dévouement à notre œuvre, inlassable, a institué un enseignement théorique auquel elle a adjoint un stage pratique dans une pouponnière à Levallois-Perret, où les dames et les jeunes filles acquièrent les notions nécessaires à la sauvegarde des nouveau-nés.

Cet enseignement, suivi d'examens, comporte deux degrés.

Une première session — avril, mai, juin — à laquelle douze élèves prirent part, fut suivie d'un examen qu'elles passèrent avec succès. Ces élèves, désirant parfaire leurs connaissances, se sont, pour la plupart, inscrites pour les cours supérieurs, qui ont commencé le 6 décembre pour une durée de six mois.

Une deuxième session de leçons élémentaires a commencé le 4 octobre, rue de Miromesnil, 49; nous avons eu le plaisir de recevoir l'inscription de vingt et une candidates de notre Société.

La session de janvier est déjà assurée de plusieurs inscriptions.

A la fondation Budin, nombre de nos candidates ayant suivi les cours si intéressants de M. le docteur Devraigne, dix d'entre elles passaient en juin, de façon satisfaisante, l'examen de fin de session.

#### Dispensaire d'hygiène sociale du 15<sup>e</sup> arrondissement.

La création d'un dispensaire d'hygiène sociale dans le 15<sup>e</sup> arrondissement avait été décidée en 1918. Ses portes s'ouvrirent aux malades en février 1919. L'ouverture de ce dispensaire, situé dans un des arrondissements de Paris où le pourcentage des décès par la tuberculose est énorme, fut accueillie avec la plus grande faveur par la population. Le nombre des malades inscrits et soignés à ce jour au dispensaire est, en effet, de 1.050 environ. Il a été donné 2.745 consultations. Le laboratoire de bactériologie

a fait 545 examens de crachats; le service de radiologie a permis d'examiner 297 malades. Les infirmières ont fait 2.500 visites aux malades, sans parler des poses de ventouses, pointes de feu, piqûres, etc.; des malades adultes ont été envoyés en sanatorium; des enfants ont été placés soit à la campagne, soit en préventorium, soit en sanatorium.

La directrice avait accepté d'être déléguée de la P. R. et de l'A. S. Une somme de 30.000 francs environ, fournie par ces deux œuvres, a été distribuée sous son contrôle aux familles des réformés sous forme de bons d'alimentation.

Peu de temps après l'ouverture de ce dispensaire, le département de la Seine a créé un Office d'hygiène sociale chargé de généraliser la lutte antituberculeuse, de centraliser les moyens d'action, enfin d'unifier les méthodes employées jusqu'à ce jour pour conduire cette rude bataille.

Cet office décida de créer un grand nombre de dispensaires et demanda aux diverses personnalités ayant créé des dispensaires de bien vouloir les lui céder.

L'Union, comprenant les raisons majeures qui lui furent exposées, n'hésita pas à sacrifier son intérêt particulier au bien général et fut heureuse d'aider à l'action de l'office en lui faisant donation de son dispensaire, qui fonctionnait d'une façon si heureuse et rendait déjà de si grands services.

A l'occasion de cette donation, l'Union est heureuse d'adresser ses remerciements à MM. Léon Bourgeois, Loucheur, aux docteurs Letulle et Léon Bernard, à MM. les Conseillers municipaux du 15<sup>e</sup> arrondissement, à M. le Maire et à MM. les Adjoints qui avaient bien voulu patronner l'Œuvre;

A l'Union Minière et Métallurgique contre la tuberculose, dont l'aide avait permis d'installer un laboratoire de radiologie;

A la Croix-Rouge américaine pour sa généreuse subvention;

A MM. Rud's Chedler et A. Cornet; à M<sup>mes</sup> Casel et Dubost, pour leur aide pécuniaire;

A MM. les docteurs Bergeron, Lebon, Sakka, de qui la science et le dévouement furent les meilleurs éléments de succès;

A M<sup>me</sup> Bergson, qui assumait la lourde tâche de chef d'équipe; à M<sup>lle</sup> Périer, qui aida la fondatrice-directrice à préparer l'organisation du dispensaire; enfin, aux dévouées infirmières du Comité départemental qui assurèrent le service des visites à domicile.

Puisse l'œuvre entreprise continuer sa marche normale sous l'égide de l'O. P. H. S. L'Union conservera la joie d'avoir été une fois encore à l'avant-garde.

N.B. — Le dispensaire lui-même, sur ses propres ressources, a distribué aux malades des crachoirs, désinfectants, bons de viande et de lait pour une somme de 4.000 francs environ.

### Cours théoriques préparatoires pour les infirmières scolaires.

Voici le programme de l'enseignement à l'usage de nos infirmières scolaires :

L'école et le milieu scolaire.

Rôle de l'infirmière scolaire.

L'infirmière à l'école.	}	Assistance du médecin scolaire;
		Fiches, vaccination,
L'infirmière en dehors de l'école.	}	Dépistage des maladies contagieuses;
		Isolement, désinfection, éviction;
		Propreté, bains-douches, soins des cheveux, soins de la bouche et des dents;
		Cantines, organisation, surveillance de la cuisine et des repas;
		Principes de l'alimentation rationnelle de l'écolier, sain et malade;
		Jeux et exercices physiques, patronages, jardins d'enfants, ouvroirs.
		Recherche de la cause des absences, conseils sur l'hygiène des malades, prophylaxie, hospitalisation;

Lutte antituberculeuse, dépistage des suspects, envoi dans les établissements spéciaux, préventorium, sanatorium, etc...

Cours pratiques d'enseignement ménager pour la cuisine de régimes.

Conformément à ce programme, des cours d'hygiène alimentaire rationnelle, avec manipulations culinaires, ont été professés par M<sup>me</sup> Arenas. Des visites de services médicaux dans les hôpitaux d'enfants atteints de maladies contagieuses, sous la direction du docteur Gènevriër, les 19 et 20 août. Le 2 septembre, l'on a visité le sanatorium de Groslay pour femmes et enfants, sous la conduite de M<sup>lle</sup> Girardot.

Enfin, et en outre des cours professés par MM. les docteurs Gènevriër et Vitry, des causeries-conférences ont été données sur les sujets ci-dessous :

M<sup>lle</sup> Girault. — Conseils sur la manière de faire les enquêtes sociales dans les familles.

M<sup>lle</sup> Siraudeau. — Du rôle de l'infirmière sociale dans les pays libérés.

Docteur Vaudremier (8 et 15 septembre). — De la lutte antituberculeuse, des procédés pratiques à employer et des conseils à donner aux familles.

M<sup>lle</sup> Diemer (10 septembre). — Protection de la femme enceinte et de la mère nourrice.

M<sup>me</sup> Boyenval (15 septembre). — Alimentation des nourrissons, soins à leur donner. Loi Roussel. Loi Strauss.

### Hors Paris.

Nous envoyons nos félicitations aux comités de *Joigny, La Rochelle et Orléans*, dont les candidates, par leurs qualités professionnelles et leur bonne tenue, nous ont valu les éloges des dispensaires qui se sont associés à notre œuvre et les avaient admises pour leur stage pratique.

Nous adressons à ce sujet nos remerciements à M<sup>mes</sup> les Directrices des dispensaires de Kremlin-Bicêtre et de Levallois, ainsi qu'à M. le docteur Guinard, qui dirige le dispensaire Albert-Calmette, rue de la Glacière.

A ces cours d'instruction médicale avaient été adjointes quelques leçons d'hygiène alimentaire et un cours pratique de cuisine de régime, pour lequel M<sup>me</sup> Arenas nous prêta son concours éclairé.

M<sup>me</sup> Gauchas, qui, pendant la guerre, dirigea avec une si grande compétence l'hôpital 105, à Saint-Cloud, voulut bien assumer la direction de cette branche de notre enseignement et s'en acquitta à la satisfaction générale et aussi à la sienne, car toutes les candidates admises à passer l'examen y furent reçues avec félicitations du jury.

Une seconde session a commencé fin octobre. La dernière session de l'examen pour l'obtention du diplôme — au titre de guerre — auquel sont admises les infirmières ayant accompli six mois de service hospitalier (journées entières) a eu lieu le 23 octobre.

Nous sommes heureux de signaler que nos provinces reconquises nous ont aussitôt donné une nouvelle preuve de leur attachement en adoptant notre enseignement. Nos comités de *Strasbourg* et de *Mulhouse* ont, au lendemain de la victoire, institué des cours d'infirmières suivis d'examens.

Notre Comité de *Metz*, en collaboration avec la S. B. M. et l'A. D. F., a organisé un enseignement auquel chaque société prêtera son concours.

Ainsi qu'il ressort de l'exposé ci-dessus, l'activité de l'U. F. F. évolue de plus en plus vers des buts, indiqués par le sous-titre de cette *Revue*, d'action familiale et sociale. Cette évolution est nettement marquée par le programme nouveau de notre dispensaire-école de la rue de La Jonquière, que M<sup>me</sup> Raoul dirige avec tant de zèle, de compétence et d'autorité.

Il a inauguré un service de gymnastique hygiénique et médical pour enfants, service qui fonctionne tous les jours à partir de 2 h. 30, et sur le bienfait duquel il nous paraît superflu d'insister. Il a créé une bibliothèque de formation sociale, destinée à tenir les infirmières au courant des questions propres à les intéresser sur ce terrain. Une autre bibliothèque, mais spéciale, ouvrira ses portes le 1<sup>er</sup> janvier aux enfants, jeunes filles et adultes qui pourront y trouver des livres de leur choix.

Nous espérons avoir à rendre compte prochainement d'autres créations, non moins intéressantes.

## RÉCOMPENSES

### Citations.

Ont été citées :

#### A L'ORDRE DE L'ARMÉE

##### Mlle COURTEMANCHE (Jeanne)

« Infirmière d'élite, a assuré son service avec dévouement et courage dans les ambulances bombardées du front, notamment à Amiens fin mars 1918, et dans les Flandres, la même année. »

10 novembre 1917. — Mme DAUGAN, infirmière à l'ambulance 13/18, 4<sup>e</sup> armée :

« S'est dévouée héroïquement lors de la prise de Péronne, le 27 août 1914, en restant auprès de ses blessés sous les obus et les menaces des revolvers; délivrée par nos troupes le 14 septembre, a refusé une seconde fois d'être évacuée le 27 septembre, lors du retour offensif des Allemands, pour ne pas quitter ses blessés intransportables; a souffert avec eux jusqu'à sa libération, le 25 septembre 1915. Continue depuis lors sa tâche généreuse avec le même dévouement inlassable. »

Mme LIETARD, de Eruay, infirmière à l'U. F. F., section de Lille :

« Infirmière bénévole depuis octobre 1914 pendant l'occupation allemande à Liévin, mobilisée ensuite par les Allemands d'abord à l'hôpital civil de Liévin, puis à Hénin-Liétard, à Maubeuge (dans un lazaret de typhiques), et enfin à Caudry. Deux fois blessée en aidant à relever les blessés dans les décombres. A partout donné le plus bel exemple de dévouement et de bravoure, prodiguant ses soins aux blessés et aux malades, tant civils que militaires. »

##### Mlle MASSON (Marie-Claude) :

« Infirmière d'élite, a assuré son service avec dévouement et courage dans les ambulances bombardées du front, notamment à Amiens fin mars 1918, et dans les Flandres, la même année. »

#### A L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE

21 mai 1919. — Mme BERTHOULAT :

« S'est dépensée sans compter pendant toute la durée de la campagne pour assurer l'organisation et le fonctionnement des diverses œuvres de guerre importantes qui ont largement contribué au réconfort matériel et moral de nos soldats valides et blessés.

» A fait preuve, à ce sujet, des plus belles qualités de dévouement et de courage, notamment dans ses installations de Verdun et de Villers-Cotterêts, soumises à de fréquents et violents bombardements. »

### A L'ORDRE DE LA DIVISION

3 mars 1919 (n° 13988). — **Mme Paul DENISE**, infirmière-major à Arras, U. F. F. Citation à l'ordre du jour par le maréchal Pétain :

« A fait preuve d'une énergie, d'un sang-froid et d'un dévouement admirables, donnant aux nombreux blessés, dans ces heures tragiques, les meilleurs de ses soins, ainsi qu'un réconfort moral de tous les instants. »

### A L'ORDRE DU SERVICE DE SANTÉ

**Mlle Luce BLAIN**, fourgon-cantine n° 1 :

« Au cours du bombardement de nuit par avions de la formation où elle était en service, a prodigué ses soins aux blessés et s'est fait remarquer par son courage et son sang-froid. »

12 mai 1919. — **Mlle Louise GERCIER**, ambulance chirurgicale automobile n° 5 :

« Affectée à une formation soumise à de violents bombardements, a fait preuve en toutes circonstances du plus beau sang-froid et de mépris du danger, notamment les 3 juin, 26 juin et 20 juillet 1918. »

18 février 1919. — **Mme DAUGAN** :

« A assuré à l'hôpital Corbineau de Châlons le service de la salle d'opérations ainsi que celui des grands blessés pendant les deux années 1917 et 1918, alors que l'hôpital était bombardé par canons et quotidiennement par avions, notamment en mars et avril-juillet et août 1918. »

5 mai 1919. — **Mme DERAISON**, hôpital temporaire n° 122, Amiens :

« Infirmière ayant fait preuve en toutes circonstances des meilleures qualités de bravoure et de dévouement. Affectée à Amiens dès le début de la campagne, est restée volontairement auprès de ses blessés pendant l'occupation allemande, en 1914; s'est fait remarquer par sa belle attitude sous les bombardements d'Amiens en mars 1918 et de Beauvais en mars et juin 1918, lors des attaques aériennes qui ont valu au centre hospitalier de cette ville une citation collective. »

12 février 1919. — **Mlle Germaine DOMBROWSKA** :

« A assuré à l'hôpital Corbineau, de Châlons, le service de la salle d'opérations ainsi que celui des grands blessés pendant les deux années 1917 et 1918, alors que l'hôpital était bombardé par canons et quotidiennement par avions, notamment en mars et avril-juillet et août 1918. »

18 février 1919. — **Mlle Madeleine FAVRE** :

« A assuré à l'hôpital Corbineau, de Châlons, le service de la salle d'opérations ainsi que celui des grands blessés pendant les deux années 1917 et 1918, alors que l'hôpital était bombardé par canons et quotidiennement par avions, notamment en mars et avril-juillet et août 1918. »

**Mlle Geneviève GIVELET**, du C. H. de Soissons :

« D'un dévouement remarquable et d'une grande conscience, s'est dépensée sans compter auprès des grands malades et de gazés dans les formations de l'avant, notamment à Fismes (1917) et Soissons (1918); sous des bombardements fréquents elle n'a jamais cessé son service et a montré le plus grand courage. »

9 mai 1919. — **Mme GUÉRAULT** :

« S'est dépensée sans compter depuis le début de la campagne pour prodiguer à nos blessés et à nos malades ses soins éclairés. Venue sur sa demande dans la zone des armées, dans une formation coloniale, a compromis gravement sa santé en fournissant dans le secteur de Reims et de la zone d'occupation un labeur qui était au-dessus de ses forces physiques. A fait preuve d'un dévouement inlassable et d'un beau courage pendant les bombardements de l'hôpital de Louvois. »

5 mai 1919. — **Mlle Marie LEMOINE**, ambulance chirurgicale automobile n° 5 :

« Affectée à une formation soumise à de violents bombardements, a fait preuve en toutes circonstances du plus beau sang-froid et de mépris du danger, notamment les 3 juin, 26 juin et 20 juillet 1918. »

**M. Alphonse LE PEURIAN**, sergent, employé au siège de l'U. F. F. :

« Sous-officier très énergique. Blessé grièvement aux tranchées le 13 mars 1916, amputé de trois doigts de la main droite, finalement amputé du bras droit. »

1<sup>er</sup> février 1919. — **Mlle Colette LICHTENBERGER** :

« A assuré à l'hôpital Corbineau, de Châlons, le service de la salle d'opérations ainsi que celui des grands blessés pendant les deux années 1917 et 1918, alors que l'hôpital était bombardé par canons et quotidiennement par avions, notamment en mars et avril-juillet et août 1918. »

**Mme MATHEL-THARIN**, de l'œuvre des trains de blessés :

« A, durant trois ans et demi, prodigué ses soins aux blessés et malades des trains sanitaires avec un zèle et un dévouement inlassables. Pendant le bombardement de la gare et de l'H. O. E. de Sainte-Menehould par l'artillerie ennemie, le 14 septembre 1915, s'est fait remarquer par sa vaillance en portant secours aux blessés et en continuant à assurer son service à la gare, sans se soucier du danger. S'est encore particulièrement distinguée dans la soirée du 30 septembre 1917, pendant le bombardement de la gare de Revigny qui fit un très grand nombre de victimes et au cours duquel son fourgon reçut plusieurs atteintes. »

**Mme Henry MONTAZEL**, de l'œuvre des trains de blessés :

« Infirmière de premier ordre qui n'a cessé de faire preuve en toutes circonstances d'un dévouement, d'une abnégation et d'une bravoure hors de pair. S'est notamment distinguée dans les gares fréquemment bombardées en continuant avec le même sang-froid et le plus grand mépris du danger à prodiguer ses soins aux blessés. »

4 mai 1919. — **Mlle Marguerite MORIN** :

« Infirmière bénévole depuis le début des hostilités, très instruite, modèle du devoir et de conscience, d'une santé peu robuste, s'est dépensée jusqu'à l'épuisement de ses forces, en prodiguant de jour et de nuit ses soins à de très nombreux blessés graves. »

» A toujours fait preuve du plus grand calme pendant le bombardement de diverses formations auxquelles elle a été affectée. »

24 avril 1919. — **Mme NICOLAS** :

« Pendant les combats qui se livraient dans Lunéville et sous le bombardement de la ville, n'a pas hésité à remplir constamment son devoir à l'hôpital, travaillant sous les obus et subissant les vexations des autorités allemandes sans cesser de donner à tout le personnel le plus parfait exemple du courage, du sang-froid et du dévouement. »

**Mme PICARD**, de l'œuvre des trains de blessés :

« Assure, depuis janvier 1915, ses fonctions avec un dévouement, un zèle et un courage au-dessus de tout éloge. Au cours de nombreux et intenses bombardements, et particulièrement le 17 mars 1917 en gare de Muizon, a, par son sang-froid et sa bonne humeur, encouragé et réconforté les blessés de sa formation. »

**Mme PICANTET**, hôpital temporaire n° 122, Amiens :

« Infirmière ayant fait preuve en toutes circonstances des meilleures qualités de bravoure et de dévouement. Affectée à Amiens dès le début de la campagne, est restée volontairement auprès de ses blessés pendant l'occupation allemande, en 1914; s'est fait remarquer par sa belle attitude sous les bombardements d'Amiens en mars 1918 et de Beauvais en mars et juin 1918, lors des attaques aériennes qui ont valu au centre hospitalier de cette ville une citation collective. »

**Mlle RODIER**, de l'œuvre des trains de blessés :

« A fait preuve dans l'accomplissement de son devoir des plus belles qualités de courage et de dévouement. A continué, sous de violents bombardements, avec le plus magnifique oubli de soi-même, à soigner et à réconforter les blessés. »

5 mai 1919. — **Mlle Suzanne SOMMER**, ambulance chirurgicale automobile n° 5 :

« Affectée à une formation soumise à de violents bombardements, a fait preuve en toutes circonstances du plus beau sang-froid et de mépris du danger, notamment les 3 juin, 26 juin et 20 juillet 1918. »

**Mlle Suzanne WASSERMANN**, ambulance chirurgicale automobile n° 5 :

« Affectée à une formation soumise à de violents bombardements, a fait preuve en toutes circonstances du plus beau sang-froid et de mépris du danger, notamment les 3 juin, 26 juin et 20 juillet 1918. »

## Médaille de la Reconnaissance française (Suite) (1).

Par divers décrets de 1918 et 1919 présentés par le ministère des affaires étrangères, le Président de la République a conféré la médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

### VERMEIL

**Mme la vicomtesse DE LA PANOUSE (Louise-Manuela-Consuelo-Sabine)**, de nationalité française, présidente du Comité britannique de la Croix-Rouge française; remplit avec un dévouement personnel quotidien et ininterrompu depuis 1914 une position des plus délicates et importantes dans l'œuvre de la Croix-

(1) Voir la première liste parue dans le numéro de l'ancien Bulletin de janvier-février-mars 1919.

Rouge française. Préside elle-même aux grands services du Comité qui s'occupent sous des formes innombrables des secours à envoyer à nos blessés et aux populations de nos territoires envahis.

### ARGENT

**Mme ARBAUD (Henriette)**, de nationalité française, présidente du Comité de la Croix-Rouge française à Port-Saïd; femme d'un très grand dévouement, s'est occupée avec un zèle et une activité inlassables de toutes les œuvres de guerre et notamment de l'organisation des secours de la Croix-Rouge.

**Mme DEFRANCE (Sophie)**, de nationalité française, résidant en Egypte. Aucune œuvre française n'a été créée sans le concours actif et personnel de Mme Defrance (en Egypte) qui, avec un rare dévouement, a obtenu en faveur de nos blessés et victimes de la guerre des dons les plus considérables. S'est occupée en particulier des hôpitaux français du Caire où ont été soignés les soldats des corps des Dardanelles.

**M. MARULLAZ (Maurice)**, de nationalité suisse, docteur en médecine : « A rempli bénévolement, depuis le mois d'octobre 1914, les fonctions de médecin traitant dans les hôpitaux auxiliaires du gouvernement militaire de Paris avec conscience et distinction. »

**Miss TREADWELL (Camille)**, de nationalité américaine, infirmière de l'Union des Femmes de France : « Depuis le début des hostilités, soigne nos blessés avec une compétence et un dévouement inlassables, faisant preuve d'un dévouement à toute épreuve. »

### BRONZE

**Mme ARTHUR (Elisabeth)**, de nationalité anglaise, directrice de l'atelier de rééducation à l'hôpital 103 à Alger : « Assure bénévolement depuis quatre ans, avec un dévouement de tous instants, le fonctionnement et l'administration de l'hôpital 103; a pris, en outre, la direction de l'atelier de rééducation professionnelle adjoint à cet hôpital. »

**Mme BRANSON (Sophie)**, de nationalité anglaise, infirmière-major à l'hôpital auxiliaire 114 à Paramé : « Consacre la plus grande partie de son temps à soigner nos blessés avec un dévouement et une assiduité au-dessus de tout éloge; rend des services inappréciables. »

**Miss ELLIS (Anny)**, de nationalité américaine, infirmière bénévole en service à l'H. O. E., ambulance 10/21 : « S'est, depuis les premiers jours des hostilités, consacrée au service des blessés français; a fait preuve en toute occasion d'un dévouement plein de simplicité; s'est signalée à l'attention de ses chefs par sa diligente bonté et son dévouement absolu en faveur de ceux qui lui étaient confiés; a rendu ainsi les meilleurs services. »

**Mme GAUSSEN (Marthe-Marie-Madeleine)**, de nationalité française, présidente du comité féminin de bienfaisance de Barcelone : « N'a cessé de se dépenser sans compter pour le soulagement des déshérités et des victimes de la guerre. »

**Mme HUNTINGTON (Maud)**, de nationalité anglaise : « Collaboratrice à la cantine des éclopés de Songis, a collaboré à la cantine de Songis avec un zèle et un dévouement remarquables. »

**Mme LAMBOTTE DE HAAS (Antonia)**, de nationalité belge, infirmière bénévole à l'hôpital temporaire 35, à Paris-Plage : « Infirmière du plus grand zèle, n'a pas cessé de donner les soins les plus assidus aux malades et aux blessés. »

**Mlle MAGIS (Irma)**, de nationalité belge, infirmière bénévole à l'hôpital Janson-de-Sailly : « Excellente infirmière, assure son service sans arrêt depuis juin 1915; intelligente, active et dévouée, s'est rendue fort utile dans ce centre hospitalier. »

**Miss MAY (Edith)**, de nationalité américaine, déléguée par le « French War Emergency Fund » pour visiter les hôpitaux de la zone de l'intérieur et du front : « Depuis le premier jour de son service a fait preuve d'un dévouement admirable, d'une patience et d'une endurance au-dessus de tout éloge; a rendu de grands services tant aux malades qu'aux médecins; aucun appel à son bon cœur et à sa générosité n'a été laissé sans la réponse qu'on pouvait attendre de son dévouement; a toujours soulagé et sans compter, les infortunes qu'elle rencontrait. »

**M. DE LA SABLONNIÈRE ROCHECOUSTE (Robert-Laurent-Jérôme)**, de nationalité anglaise : « Attaché au bureau des entrées de l'hôpital auxiliaire 117, a fait preuve depuis deux ans et demi d'un très grand dévouement et a donné à l'hôpital 117 un concours extrêmement utile; ne cesse de s'occuper des blessés, continuant à s'intéresser à eux lorsqu'ils retournent au front. »

(A suivre.)

### Médaille des épidémies.

La médaille des épidémies a été conférée aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

#### MÉDAILLES D'OR.

**Mme Rouyer (Jane)**, directrice de l'hôpital 101, à Bourges.  
A la mémoire de **M. le D<sup>r</sup> Ruberto Borrás**, hôpital 154, Paris.

#### MÉDAILLES DE VERMEIL (17 janvier 1919).

**Mlle Maurel (Marguerite)**, infirmière-major, H. O. E. 2/B.  
**Mlle Grémieux (Julie)**, infirmière-major, H. O. E. 2/B.  
A la mémoire de **Mlle Germain (Marcelle)**, infirmière, hôpital de Saint-Rémy-sur-Bussy.  
**Mme de Marducci, née Caralli**, infirmière, hôpital auxiliaire 120, à Champigny-sur-Marne.  
**Lady Hartwell**, directrice de l'hôpital 196, à Saint-Cloud.  
**Mme Laurent-Barrault (Marie-Eugénie)**, infirmière-major, fondatrice-directrice de l'hôpital bénévole Beau-Site, à Paramé.  
**Mme Rigaud, née Aubert**, directrice de l'hôpital auxiliaire 102, à Saint-Malo.  
**Mme Lautier, née Revel-Verleysen**, infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 80, à Cannes.  
**Mme Dauvin, née Baratier**, infirmière-major, directrice de l'hôpital auxiliaire n° 105, à Montpellier.  
**Mme Jacobson, née Aron**, infirmière à l'hôpital du Grand-Palais, à Paris.

#### MÉDAILLES D'ARGENT.

**Mlle Givolet (Geneviève)**, mission en Italie (4 août 1918).  
**Mlle Robin**, hôpital 166, Paris (18 février 1919).  
**Mlle Freundler (Marcelle)**, hôpital 101, Paris (18 février 1919).  
**Mlle Nicolas, H. A. A. n° 8** (18 février 1919).  
**Mlle Bougy**, hôpital complémentaire 13, Saint-Etienne (18 février 1919).  
**Mlle Breuillot (Amélie)**, hôpital complémentaire, Redon (18 février 1919).  
**Mme Bretegnier Bruder**, hôpital complémentaire, Strasbourg (18 février 1919).  
**Mme Vivier-Robert**, hôpital complémentaire, Colmar (18 février 1919).  
**Mlle Duchemin**, hôpital complémentaire, Colmar (18 février 1919).  
**Mlle Larcour-Serville**, hôpital 117, Paris (18 février 1919).  
**Mlle Fauran**, hôpital 101, Nancy (18 février 1919).  
**Mlle Mourgues**, hôpital temporaire Rollin, Paris (18 février 1919).  
**Mme Rostand (Jeanne)**, hôpital temporaire Rollin, Paris (18 février 1919).  
**Mme Odier Sauter**, hôpital temporaire Rollin, Paris (18 février 1919).  
**Mme Muntz**, hôpital temporaire Rollin, Paris (18 février 1919).  
**Mlle Van Marcke**, hôpital 108, Paris (18 février 1919).  
**Mme Guichard-Lafon, V. G. 3**, Paris (18 février 1919).  
**Mlle Garnier (Charlotte)**, hôpital 101, Paris (18 février 1919).  
**Mlle Garnier (Jeanne)**, hôpital 101, Paris (18 février 1919).  
**Mme Arbogast**, hôpital complémentaire, Besançon (18 février 1919).  
**Mme Gélinaud**, hôpital 101, Paris (18 février 1919).  
**Mlle Fréminet**, hôpital 122, Paris (18 février 1919).  
**Mme Baudin**, hôpital 122, Paris (18 février 1919).  
**Mme Delafosse**, hôpital 101, Bourges (18 février 1919).  
**Mme Boivin**, hôpital 101, Bourges (18 février 1919).  
**Mlle Gaudart (Marie-Louise)**, hôpital maritime, Cherbourg (18 février 1919).  
**Mlle Guenon (Berthe)**, hôpital centre sp., La Roche-sur-Yon (18 février 1919).  
**Mme Bonnet-Tavernier**, hôpital 113, Lyon (18 février 1919).  
**Mme Lévy Oppenheimer**, hôpital Saint-Charles, Saint-Dié (18 février 1919).  
**Mme Prangey**, hôpital 20/30, Moulins (18 février 1919).  
**Mlle Garcia Maritza**, hôpital 3, Châlons-sur-Marne (18 février 1919).  
**Mme Rigolet Gorniot**, hôpital mixte, Auxerre (18 février 1919).  
**Mme Klotz**, hôpital Louis, Mecknès (18 février 1919).  
**Mlle Hinderer Muriel**, hôpital 101, Paris (18 février 1919).  
**Mme Strauss (Paul)**, hôpital 117, Paris (18 février 1919).  
**Mme Barraï (Emilie)**, hôpital 103, Nîmes (18 février 1919).  
**Mme Gauchas Gariel**, hôpital 105, Saint-Cloud (18 février 1919).  
**Mme Bougle**, hôpital 105, Saint-Cloud (18 février 1919).  
**Mme Dufour Piver**, ambulance 1/86 (2 octobre 1918).  
**Mlle Martin (Germaine)**, ambulance 1/86 (2 octobre 1918).

#### MÉDAILLES DE BRONZE.

**Mme Bium Golschmidt**, hôpital complémentaire, Vierzon (18 février 1919).  
**Mme Planson Macé**, hôpital 45, Dol (18 février 1919).  
**Mme Jacquet Marin**, hôpital 45, Dol (18 février 1919).  
**Mlle Jozon**, hôpital 121, Paris (18 février 1919).  
**Mlle Béral (Marie-Irma)**, hôpital 102, Limoges (18 février 1919).  
**Mme Brunot-Lambert**, hôpital 102, Limoges (18 février 1919).  
**Mlle Magis**, hôpital 117, Paris (18 février 1919).

M<sup>lle</sup> **Pichon**, hôpital complémentaire, Chaumont (18 février 1919).  
M<sup>lle</sup> **Bekaert (Christine)**, hôpital complémentaire, Chaumont (18 février 1919).  
M<sup>lle</sup> **Rey**, hôpital complémentaire, Chaumont (18 février 1919).  
M<sup>me</sup> **Gallois**, hôpital 117, Paris (18 février 1919).  
M<sup>lle</sup> **Landowski**, hôpital 101, Paris (18 février 1919).

### Décorations étrangères.

Est promue au grade d'officier du Ouissam-Alaouite :

M<sup>me</sup> veuve **Martin (Maria)**, infirmière-major à l'hôpital de campagne de l'Oued-Zem.

### Lettres de Félicitations.

Rennes, le 12 mai 1919.

*Le général DE BOISSOUY, commandant la 10<sup>e</sup> région, à M. le Délégué régional de l'« Union des Femmes de France », Rennes.*

Monsieur le Délégué régional,

Au moment où disparaît avec l'H. A. 101, à Rennes, la dernière formation sanitaire de l'Union des Femmes de France, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la lettre que M. le Médecin inspecteur, directeur du service de santé de la 10<sup>e</sup> région, m'a prié de vous faire parvenir.

A ces félicitations et à ces remerciements si justifiés décernés à vous et à tout le personnel régional de votre Société par le chef du service sanitaire de la 10<sup>e</sup> région, je me fais un devoir de joindre l'hommage de mes sentiments de profonde et toute cordiale gratitude pour l'œuvre admirable que, durant près de cinq ans, vous et vos distingués collaborateurs avez accomplie.

Fidèle interprète de mon prédécesseur, M. le général d'Amade, qui, témoin journalier de l'inlassable dévouement de vos infirmières et de leur incomparable esprit de sacrifice et d'abnégation, a suivi avec tant d'intérêt leurs efforts et admiré les résultats obtenus, je tiens à proclamer bien haut les titres précieux, que tous et toutes vous avez su acquérir tant à la haute appréciation des autorités qui vous ont vues à l'œuvre, qu'à l'affectueuse et inaltérable reconnaissance de nos soldats, qui ont bénéficié de vos services et de vos soins.

Au nom de la 10<sup>e</sup> région, au nom de l'armée, je vous dis du fond du cœur : « Merci. »

Signé : Général DE BOISSOUY.

Voici la teneur de la lettre en question :

Il m'est un devoir très agréable à remplir, doublé d'un très vif plaisir personnel, celui de vous apporter, avec prière de les transmettre, les remerciements reconnaissants du service de santé militaire de la 10<sup>e</sup> région.

Ces remerciements vont d'abord à vos admirables infirmières bénévoles. Aux heures angoissantes et critiques des premiers mois de la mobilisation, à l'époque troublante des grandes évacuations où le service de santé régional dut procéder brusquement à des organisations nouvelles, portant rapidement le nombre des lits d'organisation de 4.000 à 35.000, les infirmières, toutes les infirmières de l'U. F. F. se trouvèrent debout, apportant sans compter aux

malades et blessés militaires le réconfort moral et matériel dont ils avaient tant besoin.

Avec un zèle inlassable, une abnégation sans bornes, une adaptation rapide, qui éveillent encore aujourd'hui notre respectueuse admiration, elles faisaient bénéficier du concours le plus précieux tous les services du corps de santé, médecine, chirurgie, pharmacie, administration. Infatigable collaboratrice surtout du médecin traitant, souvent débordé, l'infirmière de l'U. F. F. était toujours présente, attentive à suivre ses indications techniques, le remplaçant parfois, le doublant toujours dans ce rôle délicat et difficile de berceau de la douleur humaine.

Ils vont aussi, ces remerciements, aux si dévoués médecins civils de l'U. F. F. qui, bénévolement, ont prodigué sans se lasser à nos hospitalisés leur science, leur dévouement, souvent leurs ressources personnelles. Nous y associons également les administrateurs et tout le personnel qui ont fait preuve de tant de zèle, d'intelligente initiative et de désintéressement, comblant malades et blessés de prévenances et de délicates attentions. Enfin, ces remerciements s'adressent à vous, Monsieur le Délégué régional, qui, au moment où le Service de Santé se débattait au milieu des plus graves difficultés, avez employé une activité toujours en éveil et, servi par une intelligence et un talent d'organisation remarquables, avez donné à vos services l'impulsion la plus heureuse. Vous avez bien voulu collaborer avec moi loyalement, amicalement, réglant toujours les questions les plus délicates avec la plus parfaite courtoisie.

Honneur à l'Union des Femmes de France de la 10<sup>e</sup> région.

Signé : COSTE.

### NÉCROLOGIE

— C'est avec une tristesse profonde que nous avons appris la mort de M<sup>me</sup> **Pommereau**, née Marguerite Vial, infirmière-major de l'U. F. F., qui, pendant toute la durée des hostilités, s'était vouée au soin des blessés et des malades de l'hôpital auxiliaire 101, à Paris.

M<sup>me</sup> Pommereau était de celles qui, dès avant la guerre, avaient voulu acquérir au dispensaire et à l'hôpital-école de l'U. F. F. une instruction pratique et technique complète.

Le 4 août 1914, elle était présente au poste qu'on lui avait assigné, et, jusqu'à la fermeture de ce même hôpital, en juin 1919, sans une heure de défaillance, elle resta fidèle à la tâche d'abnégation qu'elle avait acceptée.

Malgré les avis de ceux qui savaient quels efforts et souvent quelles souffrances se cachaient sous cette bonté modeste, indulgente et toujours souriante, elle refusa de se laisser soigner, voulant, comme les soldats, tenir jusqu'au bout.

Lorsqu'elle consentit à songer enfin à elle-même, il était trop tard. Entourée de ses compagnes, de ses blessés, pleurée de tous ceux qui, l'ayant connue, n'avaient pu ne pas l'aimer, nous eûmes la douleur de conduire au champ du repos celle qui n'en avait point connu pendant ces cinq années et qui vraiment est morte pour la France.

— Une autre perte pour l'Union a été celle de M<sup>me</sup> **Lorin**, de Pontarlier, infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 107.

Sur la brèche depuis août 1914, elle a donné sans compter ses peines, son temps, son dévouement, ne tenant aucun compte de la fatigue accumulée pendant quatre ans et demi. Elle est morte de la grippe contractée au chevet de ses malades, victime du devoir qu'elle avait rempli librement et avec un invincible courage.

Elle n'a quitté son poste que lorsque la maladie l'a terrassée.

— Nous avons encore à déplorer la mort de M<sup>me</sup> Fourcart, en religion sœur Louise, supérieure générale des Sœurs de la doctrine chrétienne de Nancy.

Dès le début de la mobilisation, M<sup>me</sup> Fourcart a organisé notre hôpital auxiliaire n° 110 et a gardé la direction de cette formation jusqu'à sa fermeture, la dirigeant avec un soin et une compétence auxquels il a été maintes fois rendu hommage.

— Nous ne saurions enfin passer sous silence la disparition du docteur Henri Mithiet, ancien interne des hôpitaux de Paris, chef de l'hôpital auxiliaire n° 101, à Bourges, et qui a succombé, le 4 juin 1919, aux suites d'une piqûre anatomique qu'il s'était faite dans son service, en janvier dernier.

Bien que dégagé de toute obligation militaire, au premier jour de la mobilisation il était venu se mettre à la disposition du Comité de l'U. F. F. Nombreux sont les malades et blessés à qui il a prodigué ses soins et qu'il a sauvés.

Au cimetière, plusieurs discours ont été prononcés, l'un par M. le Délégué régional, un autre par M. le Directeur du service de santé de la 8<sup>e</sup> région, qui, en termes éloquents, a rendu hommage aux services rendus par l'éminent chirurgien.

---

## DIVERS

---

### Association mutuelle des infirmières de la Croix-Rouge française.

Le Comité directeur de l'Union des Femmes de France a décidé d'accepter l'offre, faite par la Société de secours aux blessés militaires, de grouper dans une même Association mutuelle les infirmières des trois sociétés de Croix-Rouge.

La Société de secours aux blessés militaires a, dès 1913, mis en vigueur une Association mutuelle qui fonctionne depuis cette date.

C'est donc un élargissement de son Association que la S. B. M. nous a proposé et que nous avons accepté.

Comme l'a dit justement notre sœur aînée, la guerre a permis aux infirmières des trois sociétés de se rencontrer dans nombre de postes, d'y unir leurs efforts. c'est-à-dire de se connaître et de s'apprécier. L'Association

mutuelle des Infirmières de la Croix-Rouge française arrive aujourd'hui à son heure.

En 1914, le Comité de l'U. F. F. avait également mis en discussion l'opportunité de la création d'une « mutuelle » pour ses infirmières. La guerre est venue interrompre cette étude.

Finalement, le projet de fusion prévaut sur celui de la constitution d'Associations distinctes. Nous nous en réjouissons parce que d'abord, il réalisera, d'une manière plus forte, un naturel esprit de solidarité entre infirmières acquises au même but et que, de plus, financièrement il conduira à son maximum un effort dont sont appelés à bénéficier tous les membres inscrits à l'Association mutuelle des Infirmières de la Croix-Rouge française.

Les demandes d'adhésion devront être adressées par les infirmières de l'U. F. F. à M<sup>me</sup> Raoul, secrétaire adjointe de l'Association mutuelle, 16, rue de Thann.

Afin de dissiper une équivoque, M<sup>me</sup> Raoul nous prie de spécifier que le chiffre de la cotisation des membres participants n'est qu'un minimum, qui n'empêche nullement l'infirmière faisant partie de l'Association à ce titre de verser la cotisation de membre honoraire ou de membre bienfaiteur.

### Service des permissionnaires et des filleuls de l'U. F. F.

Le service des permissionnaires et des filleuls de l'U. F. F., qu'a dirigé M<sup>me</sup> de Rieux, pendant les années de guerre, conformément aux règles administratives d'usage, à la date du 31 août dernier a fait à la caisse de l'Union le versement de 5.295 fr. 75 qui restait en sa possession.

Cette somme sert depuis le 1<sup>er</sup> septembre de premiers fonds au service de puériculture dirigé par M<sup>me</sup> de Rieux et M<sup>me</sup> Launois.

Nous ne saurions ici passer sous silence les nombreux dons en nature dus à l'inépuisable générosité de M<sup>me</sup> Francis Fenwick, à laquelle nous tenons à marquer notre bien vive reconnaissance.

### Historique des Comités de l'U. F. F. pendant la guerre.

Nous publierons dans nos prochains numéros un historique de l'œuvre de nos comités pendant la guerre, en suivant l'ordre des régions.

Nous demandons instamment aux Présidentes de ces comités de collaborer à ce travail, qui sera le pendant des historiques des unités de combat, en envoyant à nos Délégués régionaux les notices qui leur seront demandées,



L'entrée de la cantine de Lunéville.

## DEUXIÈME PARTIE

### RAPPORT SUR

### L'ŒUVRE DE L'U. F. F. DANS LES RÉGIONS LIBÉRÉES

Mesdames,

Appelée par vous à travailler avec vos services compétents à l'œuvre de secours aux régions libérées, je veux tout d'abord vous remercier de votre confiance et vous assurer de mon dévouement.

Il sera d'autant plus grand que j'arrive la dernière et après que le plus difficile, le plus dur, le plus beau aussi est fait : l'assistance à nos héroïques soldats au cours de la grande guerre.

\* \* \*

L'organisation du travail, en régions libérées, telle que j'ai pu l'étudier à l'U. F. F., comporte trois modes de formations distinctes. Je voudrais tout d'abord vous les exposer.

*Comme premier groupe* il y a, et c'est jusqu'ici l'élément le plus important, c'est aussi celui dont nous devons être émue, fières, la réorganisation de vos comités locaux en pays libérés.

En effet, après quatre ans d'occupation, de silence, quand le terrible voile s'est levé, qu'avons-nous trouvé? Nos comités à l'œuvre, ou pressés de réorganiser leurs groupes, leurs ressources, de les adapter aux œuvres de secours. Mesdames, nos comités, à l'exemple de nos civils, avaient tenu.

Nous y reviendrons dans un instant : je continue à vous énumérer vos instruments d'action.

*Le second groupe* est formé par des postes qu'organise seul votre Comité central.

Vous connaissez leur composition, vous savez que tout le territoire libéré, dévasté (les deux mots, hélas, se juxtaposent), est cadastré en secteurs. Pour chaque secteur, un poste de secours, attribué, après entente avec l'administration, à l'une des diverses œuvres ou sociétés charitables.

Dans les secteurs dont votre Comité central a pris charge, nous demandons à l'autorité départementale de désigner un local. Deux de vos dévouées infirmières, parfois trois, s'installent alors (installation de fortune s'il en fût) au lieu désigné. Elles ouvrent un dispensaire, parfois un ouvroir, procèdent à des enquêtes, vivent au milieu de la population, de sa vie, voient l'une après l'autre revenir les familles de réfugiés, de rapatriés, les aident, les réconfortent, leur donnent le premier matériel de la vie.

*Le troisième groupe* est formé par des postes de secours que votre Comité

central crée, en union avec les œuvres locales ou générales qu'a suscitées la guerre. J'en prends pour exemple l'Association de l'U. F. F. avec l'œuvre du Village reconstitué, avec la Renaissance des foyers, avec l'Aisne dévastée. Dans cette union, les charges s'allègent et l'action s'étend et se fortifie.

\*  
\* \*

Dans l'ensemble, nous avons ainsi, sous l'égide de l'Union, quarante postes de secours. Deux délégués généraux, M. Vernes et M. d'Eichtal, s'en partagent l'organisation, l'inspection, se mettent en rapport avec l'administration de la Croix-Rouge américaine, reçoivent son concours.

Revenons aux comités locaux. Ils étaient sur place : leurs cadres étaient prêts; quelques-uns disposaient, pour entrer en campagne, de ressources qu'ils avaient su dissimuler à la rapacité boche. Sur les notes rapidement prises dans la correspondance de nos comités ou après nos entretiens avec les présidentes, voici ce que nous relevons :

D'abord, Arras, avec son infirmerie, sa cantine où 3.000 personnes ont passé en octobre. L'armistice est signé : le poste aussitôt s'avance sur Douai, s'installe sous la bise de décembre au milieu des ruines sans nom, accueille tous les jours de 1.500 à 2.000 personnes, leur sert des boissons chaudes avec ration de pain et de viande, fait des distributions de vêtements chauds pour les enfants.

D'où vient l'argent? Comme nous disons, Mesdames, en style de guerre, le Comité d'Arras se débrouille. Les Anglais aident. Partout où il y a des femmes dévouées, des infirmières, partout où l'on retrouve la cape, le voile bleu, la petite croix-rouge que l'on a vue pendant quatre ans, sur des fronts féminins, tout près du feu, on salue une alliée, une sœur du combat : l'aide vient.

A Bailleul, la présidente du Comité nous a, du moins moi, novice, étonnés par son courage, son esprit d'entreprise. La maison où, pendant quatre ans, elle a subi l'occupation n'est plus qu'un amas de pierres. M<sup>me</sup> Bels s'installe dans un baraquement de fortune. Il lui faut elle-même aller le chercher à Berck, le transporter Dieu sait comme.

Et là, dans ces landes dévastées, encore couvertes de grenades, d'obus, elle déblaie, elle prépare l'accueil aux rapatriés toujours pressés de revenir. Il est bien peu gracieux à moi de dire que M<sup>me</sup> Bels n'est plus jeune, mais vous vous associerez, Mesdames, aux sentiments de sympathie et de respect avec lesquels j'évoque ici ses cheveux blancs.

A Amiens, cantine, salles de couchage pour les évacués qui reviennent, les rapatriés.

A Cambrai, le Comité reconstitué nous appelle à son aide. Et c'est M<sup>me</sup> de Labriolle qui part en éclaireur, assure l'installation. Elle disposera, pour ses débuts, du matériel de votre hôpital 105 de Dieppe.

A Hirson — saluons, Mesdames, sans nous fatiguer, tous ces noms de nos villes, de nos pays rendus à notre amour, — à Hirson, depuis le 2 décembre, jour de l'ouverture du poste, nos dames ont servi 2.527 repas et assuré le



25 août 1919. — Le défilé des enfants avant la distribution et le goûter.  
Poste de secours de Rumigny (Ardennes).



25 août 1919. — Distribution d'objets aux enfants, par M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> FISCHER,  
dans la cour du château de Rumigny (Ardennes).

couchage de 2.057 rapatriés, secouru à domicile 874 familles. Nos officiers d'Hirson, comme les Anglais à Arras, à Douai, aident nos infirmières à « se débrouiller », leur font de beaux présents : deux cuisines roulantes fumantes pour promener la soupe dans les villages, deux camions, 150 gamelles, 1 douche, 3 chevaux, 2 charrettes, 2 fourragères. Avec de pareils présents, qui ne se débrouillerait pas!!!

« — J'ai peur, Madame, que vous ne soyez un peu intrigante », disait hier un directeur de service à une dame infirmière qui lui avait escamoté plus de dons qu'il n'eût voulu lui voir emporter.

« — Non, Monsieur, je ne suis pas intrigante, répond l'infirmière, je me débrouille. »

Se débrouiller, c'est-à-dire vivre et faire vivre le pauvre monde au milieu de ces destructions qui semblent défier la vie. A *Avesnes*, la présidente du Comité se débrouille. Elle a fait l'admiration de ses concitoyens par sa conduite héroïque pendant la guerre. L'ennemi parti, tout de suite elle reforme son Comité, ouvre un poste de secours, un dispensaire : l'exemple est entraînant. Voici le maire de Cagnicourt qui nous demande l'organisation d'un poste pour rentrer tout de suite avec ses ouvriers, établir une coopérative agricole. Même demande à Boyonville. A *Lens*, le Comité a su cacher aux mains allemandes 20.000 francs. Ils sont aujourd'hui la dot d'un poste central de secours qui couvrira toute cette région si cruellement dévastée.

A *Nesles*, à *Ham*, à *Rosières*, c'est le même attrait magnétique des vieux foyers; les familles reviennent quelquefois, malgré la défense, par infiltration, par tous les chemins, à travers la lande, à pied, portant leurs bagages sous le bras, sur le dos. On en trouve dans de petits villages, tombés du ciel. Au milieu des ruines, on les découvre, ravitaillées par des soldats anglais. M. *Vernes* obtient de la Croix-Rouge pour ces postes 400 lits, 800 tonnes de charbon, 600 couvertures.

Plus bas, c'est *Compiègne* qui se repeuple : une infirmerie de l'Union s'y ouvre le 2 décembre; le 10 janvier, on comptait déjà 578 journées d'hospitalisation. Et, puisque nous voici dans l'Oise, demandons à M<sup>me</sup> *Chardayre* comment elle s'est débrouillée en mars 1918 sous le feu de l'ennemi, après la belle fondation de *Lassigny*, lorsqu'il fallut évacuer le centre de Beauvais?

Sa croix de guerre nous répondra; et cette croix nous sera garant que les nouveaux postes de l'Oise laissés à la direction de M<sup>me</sup> *Chardeyres* seront dignes de ses débuts : *Altichy* et *Ressons-sur-Matz* s'ouvrent.

A *Meaux*, à *Cuise-la-Motte*, c'est dès juillet 1918 que M<sup>lle</sup> *Lefèvre* accueillait les travailleurs qui voulaient, malgré le feu, faire la moisson. Bombardé toutes les nuits, le poste « tenait » et les braves paysans, les paysannes surtout, de ce coin de l'Ile-de-France purent, penchés le jour sur leurs blés dorés, terrés la nuit dans les abris blottis autour du poste, engranger la moisson de guerre.

Mesdames, une plus longue énumération vous fatiguerait. Laissez-moi, en terminant, faire appel à la sollicitude du Conseil pour l'œuvre des postes de secours.

C'est une œuvre temporaire; mais, pour remplir son but, elle doit être immédiate : quand son temps sera passé, elle sera peut-être appelée à se

transformer en œuvre d'assistance, d'enseignement, d'hygiène dans nos campagnes; à la France renouvelée, avide de revivre, il faudra des formes nouvelles. Nous vous recommandons nos postes de secours tels que la nécessité les impose : si disposés que nous soyons à nous débrouiller, nous nous tournons vers le Comité central, vers M. le Trésorier. Nous rappelons que nos postes s'alimentent non seulement à la source de l'Union, mais aussi à toutes les sources charitables. Ils représentent pour l'Union une charge relativement légère, si vous la comparez au début de leur action.

Dans l'Oise, par exemple, les dons de la Croix-Rouge américaine, de la préfecture affluent aux mains de M<sup>me</sup> *Chardayre*; sur les livres de M. *Vernes*, ils se sont chiffrés à 700.000 francs au temps des évacuations, et par centaines de mille francs. M. *Vernes* les demande et les reçoit à nouveau. M. *d'Eichtal* reçoit des baraquements pour nos dispensaires, des fourgons de vêtements.

Aide-toi, le ciel t'aidera, telle pourrait être la devise de nos postes. Nous ne demanderons à l'Union que de s'aider; le ciel fera le reste, et ce qu'elle aura donné au foyer dévasté il le lui rendra au centuple.

31 janvier 1919.

M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

## RAPPORT SUR L'U. F. F. DANS LA SOMME LIBÉRÉE

Les postes de secours, créés par l'Union des Femmes de France dans la Somme, en juin 1917, sont échelonnés sur une ligne de 45 kilomètres entre Harbonnières, Chaulnes, Nesle et Ham, englobant environ 60 communes. Ces postes, évacués en mars 1918, sont depuis l'armistice en pleine activité, et il est intéressant de jeter un rapide coup d'œil sur l'action que nous avons pu exercer auprès des habitants rentrés dans leurs foyers.

Tout d'abord, constatons-le heureusement, il y a un abîme entre la situation de ceux d'entre eux qui venaient d'être libérés du joug allemand en mars 1917, et de ceux qui sont revenus au commencement de 1918, après la seconde évacuation de la Somme par les Boches.

Aux premiers le secours moral était aussi nécessaire que le secours matériel.

Les privations de toutes sortes avaient créé, surtout chez les enfants et les vieillards, un état de santé déplorable. Notre premier soin a été de visiter tous ces malheureux, logés dans des abris dérisoires, de les reconforter, de leur remettre des vivres, des vêtements, des remèdes.

Pour les enfants il fallait immédiatement pouvoir les faire soigner dans des locaux appropriés; grâce au concours de la Croix-Rouge américaine dont nous avons sollicité l'appui, un hôpital pour les petits malades put être organisé à Nesle, dans une annexe de l'hospice civil.

Des visites, avec une auto-ambulance, furent faites dans les villages voi-

sins par le docteur Baldwin, spécialiste des maladies infantiles, accompagné d'une nurse américaine. Les enfants furent examinés individuellement, soignés, suralimentés, si bien qu'au bout de trois mois la santé du plus grand nombre était redevenue normale.

Entre temps des lits, draps, couvertures, linge, vêtements, chaussures, matériel de cuisine, étaient distribués avec le concours du ministère des régions libérées à toutes les familles au fur et à mesure de leur réintégration.

Pour bien marquer la libération de cette région, la Fête du 14 juillet 1917 fut célébrée avec le concours du théâtre aux armées, sur la place d'Armes de Nesle. Les fêtes de Noël furent aussi, à Nesle et Ham, l'occasion de belles réunions pour les enfants, avec représentations foraines dans les villages. Nous avions alors la satisfaction de constater que les habitants, si leurs maisons n'étaient pas encore reconstruites, avaient au moins des logements couverts, chauffés, des lits, des vêtements et des vivres à volonté. La vie économique avait repris.

Les travaux de culture se développaient activement et permettaient d'espérer d'heureuses semailles pour le printemps 1918.

C'est alors que l'attaque foudroyante de mars vint en quelques heures anéantir tout le travail accompli.

Les habitants, sous la pluie des obus, durent abandonner une seconde fois leurs foyers, leurs récoltes, leurs espoirs.

Après quarante-huit heures de bombardement, Nesle fut évacuée, et, après avoir contribué à l'évacuation de la population par chemin de fer et camions, nous suivîmes le flot des évacués dans leur exode, jusqu'à Gisors, où, rapidement, avec le concours de la Croix-Rouge américaine, un centre de ravitaillement fut organisé.

Peu après l'Union, toujours avec le concours de la Croix-Rouge américaine, fut chargée de la répartition des secours dans le département de l'Eure, où 35.000 réfugiés avaient été hospitalisés.

Cinq postes furent créés, dans les arrondissements des *Andelys*, *Louviers*, *Evreux*, *Bernay*, *Pont-Audemer*. Les distributions de vivres, lits, couvertures, linge, vêtements, mobilier, etc., furent renouvelées sur une grande échelle.

Pendant leur séjour dans cette région de la France, qui n'avait pas subi l'invasion, la majeure partie des hospitalisés trouvèrent du travail; ils touchèrent leurs allocations, ainsi que tous les dons répartis par les œuvres de secours et les services de la préfecture. C'est donc munis d'un petit pécule et d'un premier trousseau qu'ils purent rentrer dans leurs foyers, hélas encore plus dévastés qu'en 1917.

Dès la signature de l'armistice, l'Union se préoccupa de rouvrir les postes de la Somme et, aussitôt que des logements purent être assurés, M<sup>mes</sup> Rousset à Ham, Delacour à Nesle et Sandras à Harbonnières reprirent leur service.

Instruits par l'expérience de 1917, et tenant compte de la situation des réintégré, nous avons fait tous nos efforts pour éviter que les dons ne devinssent une habitude, réservant peu à peu les dons gratuits aux familles nombreuses, vraiment nécessiteuses, et à celles qui revenaient sans avoir été secourues par ailleurs.

Le régime des ventes à prix réduits a été établi et se continue, en se dé-

veloppant chaque mois, par suite de la rentrée des habitants. Grâce à la générosité de la Croix-Rouge américaine et aux envois de la préfecture, les postes sont abondamment fournis pour plusieurs mois.

La création d'ouvrirs permettant de procurer du travail à domicile aux femmes ne travaillant pas aux champs, a donné d'heureux résultats.

Actuellement, plus de 300 femmes sont occupées à domicile dans les villes de Nesle et de Ham, où des milliers de vêtements d'hiver ont été confectionnés. Le produit des ventes sert à alimenter ces ouvrirs. Nous procurons ainsi de l'assistance par le travail.

Pendant les vacances, des réunions d'enfants avec goûters, jeux, exercices dirigés par des moniteurs de l'armée, ont eu lieu chaque jeudi.

Les jours de pluie, les enfants étaient reçus dans les baraques du Foyer du Soldat, où, grâce au concours d'aimables officiers, des séances de Guignol étaient organisées.

Dans son ensemble, l'Union s'est efforcée de créer, en dehors de ses dons, de ses refuges de nuit, de ses soins aux malades, une œuvre de réconfort patriotique.

Nombreux sont les exemples qui pourraient être cités, d'énergie, de confiance dans l'avenir, dont il nous a été témoin par des habitants rentrés dans leurs fermes ruinées.

N'est-elle pas remarquable, la lettre suivante adressée à M<sup>me</sup> Vernes, par M<sup>me</sup> Dalongeville, riche fermière du village d'Etreillers, où elle vient de rentrer dans une modeste cabane. Ici, ouvrons une parenthèse :

Nous avons, en 1917, découvert M<sup>me</sup> Dalongeville, logée dans une mesure, à Voyennes, où elle avait recueilli une vieille cousine de 80 ans, une femme gâteuse, une épileptique et deux vieillards, tous couchés, vivant dans une seule pièce, et leur hôtesse n'ayant qu'un fauteuil pour dormir.

M<sup>me</sup> Dalongeville, veuve, propriétaire d'une ferme de 300 hectares, ne vivait que pour son fils unique. Celui-ci, lieutenant d'artillerie, avait été tué à Bouchavesnes. Malgré toute son infortune morale et matérielle, jamais elle n'eut un moment de découragement, et pourtant tout manquait dans cette mesure, dont M<sup>me</sup> Dalongeville était le rayon de soleil.

Ceci dit, voici quelques passages de la lettre en question :

Bien chère Madame,

Et voici la fin de septembre qui approche, et vous avez promis de revenir dans nos ruines, avec votre chère famille. Depuis lors, il ne s'est passé un seul jour, sans que cette pensée de vous revoir me repose et m'encourage, si bien que je ne puis voir les bois d'Attilly — et que je ne puis sortir de notre cabane sans les regarder : ils sont si près d'Etreillers — sans que je ne vous devine grim pant là-haut, à ce point culminant, que la Prusse détestée avait pris pour observatoire. Et si je vous y vois, c'est avec nos chers enfants. Rassurez-vous : la montée n'est pas bien rude ni dangereuse et la vue de là-haut est si belle, elle domine tous les environs. Ils n'étaient point bêtes, les diables de Prussiens, et cela augmente la gloire de nos chers soldats.

Mais, si la chose vous est possible, munissez-vous d'une lunette d'approche, chose introuvable dans nos dévastations.

Puis il faut une belle journée d'automne, toute ensoleillée, et elles sont, ces journées de septembre et d'octobre, si douces en nos chers pays.

De cet espoir notre cabane est toute embellie...

A Etreillers, on active le plus possible la reconstruction provisoire; mais,

malgré toute la bonne volonté, c'est long et l'hiver approche. Et tous viennent pour rentrer et sont bien impatients de revenir. Beaucoup ne le pourront qu'au printemps. Je ne puis m'empêcher d'admirer la puissance de cet amour du sol natal, si vif au cœur de tous nos paysans. N'est-ce pas, chère Madame, cet amour qui fait la force de cette France, que vous aimez tant, et qui l'a rendue si grande ? Oh que vous devez être heureux de vous être tant dévoués pour elle !

Quelle belle âme de Française dénote cette lettre, et combien nous avons été heureux de revoir dernièrement celle qui l'écrivit, rentrée à Etreillers, à côté de sa ferme, dont, hélas ! il ne reste plus de trace !

Et cet admirable Marceau Carpentier, jeune cultivateur de Morchain, aveugle de guerre, que nous avons découvert cet été dans une baraque élevée sur les ruines de la ferme de ses parents.

Carpentier nous a exposé son intention bien arrêtée de continuer à diriger les travaux de culture de la ferme. Il a avec lui un camarade à moitié aveugle qui l'accompagne et lui permet de circuler dans les champs. Au toucher, il reconnaît la qualité des produits de la terre; ses souvenirs sont tels, qu'il vous indique les routes à suivre; sa démarche est si assurée que, lorsqu'on les rencontre, on croit que c'est lui qui conduit son camarade.

Son moral est aussi élevé que son énergie, et ses idées sur la nécessité de travailler et de ne pas considérer les aveugles comme des inaptes aux travaux agricoles sont remarquables.

Avant de rentrer chez ses parents, il a appris, dans un centre de rééducation, à se servir de la machine à écrire.

Il « tape » aussi correctement que tout dactylographe voyant et je ne puis résister au plaisir de citer quelques-unes des pensées qu'il eut l'occasion d'écrire un jour, à la suite d'une conversation tenue avec une personne hostile à ce métier d'agriculteur qu'il aime tant. Pensées, dit-il, qui peuvent avoir leur utilité, si ce n'est parmi ses camarades blessés, au moins dans certains milieux où la terre et ses travailleurs ne sont pas considérés comme ils doivent l'être.

#### Aimons la terre.

C'est donc ça la terre, cette boue jaunâtre qui colle aux souliers après une petite pluie; c'est donc la campagne que l'on nous dit si belle, ces longues routes à perte de vue, ces plaines immenses bordées seulement au loin par l'horizon. Et les travailleurs de cette terre, comment peuvent-ils l'aimer ? Elle qui leur donne tant de peines, car c'est un métier bien dur, que de remuer cette terre, un métier bien désagréable aussi, et il faut que ces gens n'en connaissent pas d'autres; pour le continuer.

Eh bien, oui, ces paysans l'aiment, leur terre, car ils ont appris à la connaître; ils y sont attachés sincèrement; ils savent que c'est elle qui nous fournit ce bon pain blanc que tous nous aimons tant; de leur rude labeur ils ne se plaignent pas, car ils savent qu'il est absolument nécessaire et que sans son produit personne ne pourrait vivre; ils s'y attachent, à leur campagne, à un tel point qu'ils en meurent lorsqu'ils sont obligés de la quitter et que leur douleur est bien grande lorsque après une longue absence ils la retrouvent mutilée, comme l'ont si bien su faire les Allemands dans nos belles plaines du Nord. Jamais ils ne l'abandonneront, ceux qui la connaissent vraiment, d'autant plus qu'elle n'est pas ingrate et qu'elle rétribue généreusement ceux qui la soignent.

Il serait à souhaiter que cette terre ait beaucoup plus d'amis, qu'elle soit plus aimée, et que ses travailleurs soient mieux défendus, plus encouragés, et l'important problème du « retour à la terre » serait bien facile à résoudre.

Constatons, pour terminer, que l'énergique impulsion donnée par le préfet de la Somme, M. Morain, aux travaux de reconstitution, a porté ses fruits, et que les habitants, rentrés en grand nombre, sont tous assurés de pouvoir rester cet hiver dans leurs abris ou maisons réparées.

A. VERNES,

Délégué général au service des régions libérées.

## LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

### Le nouvel hôpital de l'U. F. F. à Berck.

Depuis le cri d'alarme poussé dès 1915 par le professeur Landouzy, un effort vigoureux s'est poursuivi, sous l'impulsion principalement de MM. Léon Bourgeois, André Honorat et M. Jules Brisac, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques, pour réaliser l'assistance aux militaires atteints de tuberculose pulmonaire, et, à la faveur de cette assistance, contribuer à enrayer la progression du fléau dans le pays. Les résultats sont magnifiques : dépourvue de toute organisation méthodique avant la guerre, la France va être dotée d'un armement en dispensaires et sanatoria qui, dès maintenant, autorise réellement la confiance.



BERCK-PLAGE. — Hôpital auxiliaire n° 109 de l'Union des Femmes de France (Croix-Rouge Française), avenue Francis-Tattegrain, rue du Calvaire et face à la mer.

Mais, à côté de la tuberculose pulmonaire, la terrible maladie a fait d'autres ravages. Les localisations dites externes ou chirurgicales, la tuberculose des os, des articulations, des ganglions, ont vu, du fait de la guerre, le nombre de leurs victimes sensiblement augmenter. Parmi les militaires, parmi nos malheureux compatriotes qui ont, dans les territoires envahis, subi toutes les souffrances infligées par la barbarie germanique, les tuberculoses externes ont sévi avec une violence qui ne s'était pas encore manifestée dans notre pays; le funeste effet de la guerre pose un problème qui n'a pas jusqu'ici suffisamment retenu l'attention.

En effet, ces tuberculoses, pour moins contagieuses qu'elles sont que la tuberculose pulmonaire, le deviennent cependant lorsqu'elles suppurent à l'extérieur, et elles suppurent lorsqu'elles ne sont pas soignées. Au contraire, soignées à temps et dans de bonnes conditions, elles guérissent, guérison plus facile, plus fréquente, plus complète que celle de la tuberculose pulmonaire.

Et, cependant, nous acceptons, dans le pays mutilé, décimé, que des hommes restent infirmes ou meurent, alors qu'ils auraient pu guérir s'ils avaient été soignés. Et cela, parce que, jusqu'ici, aucun effort d'ensemble n'a été tenté en faveur des tuberculeux chirurgicaux; seules, quelques œuvres de bienfaisance, quelques administrations telles que celles de l'Assistance publique de Paris ou la Commission des hospices de Lyon, quelques initiatives privées, d'un caractère à la vérité trop commercial, ont créé des établissements. Alors qu'on connaît les conditions de la cure, soleil et air marin; alors que, dans notre chère France, ni les côtes ni les rayons solaires ne font défaut, aucune exploitation systématique et rationnelle des unes et des autres n'a été entreprise par les pouvoirs publics.

Pendant la guerre, devant l'urgence du péril et des besoins, le Service de Santé a ouvert, au long du littoral et au flanc de quelques montagnes, des formations pour soigner les malheureux, dont le nombre allait chaque jour s'accroissant. Mais, la guerre finie, beaucoup de ces établissements devront être fermés. Beaucoup de ces militaires auront été réformés; que vont-ils devenir? Les services civils d'assistance ne peuvent y pourvoir, car ils sont démunis de tout crédit à cet effet, du moins tant que la loi Honorat, en discussion actuellement devant le Sénat, n'aura pas été votée.

Aussi, ne saurait-on être trop reconnaissant à l'Union des Femmes de France d'avoir abordé le problème. Après tout ce qu'elle a fait pour nos blessés et nos mutilés, à côté des établissements qu'elle a créés seule ou avec le Ministère de l'Intérieur pour les tuberculeux pulmonaires, elle a, guidée par son dévoué secrétaire général, le docteur Bouloumié, compris qu'un nouveau devoir s'imposait à sa vigilance attentive, à tous les appels du malheur comme à toutes les formes de l'action, et elle a voulu ouvrir un hôpital pour tuberculeux externes à Berck, en ce lieu classique de la cure de cette maladie.

Un hôpital auxiliaire vient d'y être créé par ses soins, comprenant 75 lits, destiné à des officiers et à des soldats.

L'Union des Femmes de France poursuit là une œuvre nécessaire; elle conquiert un nouveau titre à la reconnaissance de tous; mais elle a besoin d'être aidée. Elle le mérite. Aucune création n'est plus digne de l'appui de tous; cet appui ne saurait manquer. La France a vu donner du travail à ses

mutilés, rendre le goût et la vie à ses aveugles, soigner et assister des phthisiques, secourir et instruire les orphelins; la France, qui ne possédait aucune institution préalable propre à remplir un aussi vaste programme, ne voudra pas que seuls les tuberculeux qui peuvent le mieux guérir et revivre soient laissés sans aide, ni traitement. Un premier pas est fait dans cette voie par l'Union des Femmes de France; l'opinion la soutiendra et assurera son succès.

Professeur Léon BERNARD.

## ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M<sup>me</sup> BARBIER-HUGO,

Vice-Présidente de l'U. F. F., le 26 mai 1919,  
à l'occasion du départ de M. le Docteur BOULOUMIÉ, Secrétaire général  
et de son remplacement par M. le Baron D'ANTHOUCARD.

Mesdames, Messieurs,

Je sais être votre interprète à tous en disant à notre cher Secrétaire général que nous ne pouvons le voir nous quitter sans lui exprimer notre émotion reconnaissante pour le zèle éclairé et la haute compétence avec lesquels il a dirigé notre œuvre depuis son début, et maintes fois dans des circonstances graves et difficiles.

Votre abnégation, votre haut esprit d'équité ne sont, cher Docteur, un secret pour personne.

En désignant le baron d'Anthouard pour vous succéder, vous nous montrez une fois de plus combien les intérêts de notre Société sont toujours l'objet de votre sollicitude bienveillante.

Malgré votre éloignement, nous espérons et nous savons que nous pourrions toujours avoir recours à vos conseils si judicieux.

Vous nous avez promis, en effet, d'être toujours des nôtres, et cette pensée pourrait, s'il était possible, atténuer les regrets que nous éprouvons tous, de votre décision.

Avec notre éminente présidente, vous nous avez tous deux montré aux heures d'angoisse la voie du devoir patriotique; tous deux vous nous suivrez et nous encouragerez également dans la nouvelle tâche que la paix victorieuse nous impose à l'avenir.

Inspirés par votre exemple, nous sommes assurés que nous maintiendrons notre œuvre au rang glorieux où vous avez su l'élever.

## TROISIÈME PARTIE.

### CHOSSES VUES

#### Dans le Nord dévasté.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en mettant sous leurs yeux des extraits d'une lettre adressée à notre présidente par une de nos infirmières de Bailleul, M<sup>me</sup> Bels, de qui la belle conduite a été récompensée par l'attribution de la médaille de la Reconnaissance française. L'on ne lira pas sans émotions ces pages si vivantes, imprégnées d'un patriotisme ardent.

Je voudrais, Madame, que vous puissiez venir voir dans quel état les Allemands ont laissé notre ville, il y a un an à peine encore si coquette sur sa verte colline, si florissante, si prospère, avec son beffroi du xv<sup>e</sup> siècle, bâti par les Espagnols et dont le gracieux campanile abritait un carillon renommé, de trente-deux cloches; son hôtel de ville de la même époque; la grande église Saint-Waast (xv<sup>e</sup> siècle) dont le buffet d'orgues, la chaire et le Chemin de la Croix étaient des merveilles; une autre église du xvii<sup>e</sup> siècle; un collège renommé, le plus important asile d'aliénés de France, asile modèle où vivaient 1.500 malades, 400 collégiennes et infirmières et un nombreux personnel médical; des fabriques de toiles; des « forceries » pour le raisin et les primeurs, et surtout la légendaire industrie de la dentelle à la main, célèbre sous le nom de valenciennes et qu'on ne fabriquait plus qu'à Ypres et Bailleul.

Tout cela, ainsi que la salle des fêtes, où, depuis l'occupation anglaise surtout, tant de beaux concerts, de jolies soirées récréatives s'étaient donnés au profit des bonnes œuvres, tout est réduit à l'état de briques pilées, de pierres amoncelées.

Parmi les 14.000 habitants qui tous sont restés à proximité de la ligne de feu, sous les torpilles et les obus, beaucoup étaient de gros propriétaires terriens, qui occupaient de vieilles et aristocratiques maisons de famille, remplies d'œuvres d'art et de meubles précieux, de tentures anciennes. Nous avions un musée très apprécié où les œuvres d'art étaient nombreuses. Tout, absolument tout, est volé, brûlé, détruit. Nous étions tous pleins de confiance, d'espoir, mais il a fallu abandonner tout, nos maisons, nos meubles, nos armoires bondées, suivant la vieille coutume flamande, de linge fin, nos vieilles dentelles de prix, nos magnifiques broderies anciennes, nos jardins où le printemps faisait éclore les jacinthes, les tulipes, les fleurs roses des pêcheurs. Nous avons fui, chacun portant son petit paquet, sous les 380 qui semblaient nous suivre, sous les balles des avions ennemis qui mitraillaient les fuyards presque à bout portant; nous n'avons cependant reculé qu'à petites journées, restant à proximité de la bataille, espérant toujours que nos braves soldats réussiraient à refouler l'ennemi, que nous retrouverions vite nos chers foyers. Cela dura quatre mois et, quand nous revînmes, nous ne retrouvâmes plus que le tas de décombres où pourtant nous sommes retournés avec tant de bonheur et d'émotion. L'état de ces débris informes prouve que les Allemands ont d'abord vidé

consciencieusement toutes les maisons, enlevant partout les moindres morceaux de cuivre, les tuyautages de plomb, puis ils mirent le feu, et ensuite... les Français et les Anglais tirèrent dans le tas, pilonnèrent les ruines fumantes et je vous assure que nous pouvons féliciter nos artilleurs : ils travaillaient bien. Nous osons dire que Bailleul a été la rançon du reste de la Flandre... et peut-être de la France. Si l'ennemi avait réussi, en effet, à dépasser Bailleul, non seulement le Kemmel, mais les autres collines : Mont-Noir, Mont-des-Cats étaient pris, découvrant Cassel, ouvrant les routes de Saint-Omer et de Calais.

C'est au Mont-Noir, dont les sources cristallines alimentaient la ville d'une eau excellente, un peu ferrugineuse, qu'est tombé en héros le clairon Parens, dont le nom figure chaque jour à l'appel du régiment.

Le brouillard empêchant les signaux de commandement de l'artillerie, Parens sauta sur le parapet de la tranchée, bien en vue de l'ennemi tout proche et sonna l'ordre d'allonger le tir. Il ne sonna pas longtemps, hélas ! Ne faut-il pas qu'une plaque de marbre ou de cuivre rappelle aux passants que là repose un héros; que nul ne peut passer sans s'arrêter pour le saluer ?

En octobre 1914, nous avions subi pendant une semaine l'occupation odieuse de l'ennemi... Notre vénéré archiprêtre, âgé de 78 ans, notre maire, si bon et si respecté, qui en avait 80, et une vingtaine de notables furent choisis comme otages et renfermés à l'hôtel-de-ville; mon mari, qui exerce la médecine à Bailleul depuis trente-cinq ans, fut, lui aussi, pendant quelques heures, tenu sous la menace d'un revolver boche.

Je n'ai pas besoin de dire à quels excès se livrèrent les troupes qui vidaient les caves remplies de bon vieux vin, les magasins où abondaient le champagne et les provisions de toutes sortes. Ces horreurs furent courtes heureusement, mais n'en coûtèrent pas moins la vie à un brave curé des environs et à plusieurs civils.

C'est à ce moment que fut tué, au Mont-des-Cats, le prince de Hesse, neveu de l'impératrice d'Allemagne; à ce moment que mourut entre mes bras, après avoir été mortellement blessé à la Clytte (Belgique), le capitaine baron Lejeune, du 5<sup>e</sup> cuirassiers, qui avait épousé la fille du prince Murat, avec d'autres Français. Le capitaine repose dans notre cimetière, où sa jeune veuve veut qu'il reste; elle s'intéresse, elle aussi, à ce coin de terre où est enfermé son cœur brisé... De ce cimetière, je n'ose parler.

Eh bien, malgré une telle destruction, la ville peut et doit revivre, grâce à l'ardent amour de ses enfants. Dispersés à travers la France, tous n'ont qu'un désir : revenir à Bailleul, y relever leurs maisons, leurs industries, travailler la bonne terre nourricière qui toujours a récompensé leurs efforts, les a enrichis; un grand nombre ont voulu revoir la ville dès qu'elle fut reprise, le 30 août 1918. Ils furent effrayés de l'étendue du désastre; certains furent même découragés; mais l'amour du sol natal domine tout et veut surmonter les obstacles qui paraissent invincibles. Déjà, 840 personnes sont définitivement réinstallées sur le territoire de Bailleul, dont 200 environ dans les caves de l'agglomération; tous les autres sont des cultivateurs qui n'hésitent pas à combler eux-mêmes les trous d'obus et les tranchées.

J'ai admiré des jeunes filles de 14, 16, 18 ans dont le père est mort de la grippe il y a six mois, le grand frère, soldat, se livrant, avec le grand-père qui a 70 ans, à ce travail dur et pénible, piochant, bêchant, et ensuite l'une conduisant la charrue, l'autre guidant et encourageant le cheval, labourer les champs encore semés d'obus.

Alors, encouragée et puissamment aidée par le Comité central de l'U. F. F., je suis venue avec de dévouées collaboratrices dans les ruines d'un pensionnat de jeunes filles, que le service des travaux de première urgence a bien voulu restaurer aussi bien que possible, et nous avons la satisfaction de nous sentir le centre du nouveau groupement communal. Nous soignons et hospitalisons les soldats, les civils et même les prisonniers malades; nous faisons de petits pansements, distribuons quelques médicaments d'un usage courant; nous avons deux dortoirs où peuvent passer quelques nuits les Bailleulois qui veulent visiter les ruines et ne peuvent y loger; nous leur servons même de modestes repas; nous distribuons, aussi judicieusement que possible, les secours officiels

et privés, sans arriver à contenter tout le monde. Ce qu'on me demande le plus c'est, en effet, de la literie, des couvertures, des chaussures (pantoufles, sandales, galoches), draps, etc...; nous vendons tous les objets neufs au quart de la valeur (prix de gros); avec l'argent ainsi récupéré, nous nous procurons d'autres objets, etc. Bien entendu, les vêtements usagés sont donnés gratuitement. On nous demande aussi beaucoup de mercerie, savons de toilette, des foyers. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans un désert qui commence à peine à s'animer; tout y manque; chaque ménage est à refaire. Déjà des baraquements s'élèvent sur la grande place dont le pourtour est partiellement nivelé.

Notre doyen étant revenu avec un vicaire, nous avons la messe chaque jour; mon mari attend que la hutte qui lui est destinée soit édifiée et de suite il reviendra soigner les braves gens, tous des amis, qu'il a vus naître pour la plupart, les familles où il connaît à fond les parents et les enfants; les services de la mairie reviendront incessamment; nous avons depuis quelques jours un boulanger, le ravitaillement du Comité américain, la poste; la voie de chemin de fer, sur la grande ligne Calais - Bâle, qui était coupée par les tranchées et les travaux de défense, a été remise en état; nous avons trois trains par jour et les marchandises arrivent bien; la vie renaît; on entend les oiseaux qui avaient fui et dont les nids étaient détruits, qui reviennent sur les squelettes d'arbres, lesquels, hélas ! ne reverdiront plus.

Il a fallu le repos relatif du dimanche, pour que je commence cette lettre que je termine dans le silence de la nuit. Nous faisons un peu de tout, nous occupant de tout et de tous, même des P. G. qui sont assez nombreux depuis trois ou quatre semaines. L'auto-ambulance qu'on a bien voulu nous donner, est très utile; nous allons visiter les malades, les ramenons au poste, conduisons de la gare à leur village des vieillards, des infirmes des petits enfants; nous répartissons les secours qu'on veut bien nous adresser. Les comités de Barcelone et d'Oran ont été particulièrement généreux, ainsi que l'Œuvre du Nord dévasté.

L'essentiel est de permettre aux arrivants de se refaire un foyer dans des habitations provisoires qui malheureusement manquent encore. Dieu sait quand quelques vraies maisons sortiront de terre. Je suis résignée à vivre et sans doute à mourir dans la hutte qu'on commencera demain, m'a-t-on promis... mais au moins je mourrai dans ma chère vieille Flandre, sur mon sol natal, et je dormirai près de mes parents dans le cher cimetière restauré

M<sup>me</sup> BELS.

## CONSEILS PRATIQUES ET RECETTES UTILES

Nous publierons sous cette rubrique, dont M<sup>me</sup> Grandjean-Bayard, Docteur en médecine, a bien voulu accepter la direction, une série de consultations relatives à des questions de médecine, de petite chirurgie, de pharmacie, d'hygiène, de régime alimentaire, de soins à l'enfance, etc., pour lesquelles nous demandons le concours de nos lecteurs et de nos lectrices, en les remerciant par avance de leur collaboration.

Toutes les communications devront être adressées à M<sup>me</sup> Grandjean-Bayard, 16, rue de Thann.

## L'AUTRE COMBAT

« A Lady with a lamp »  
(TENNYSON.)

### I

Il est question que l'on érige  
Un monument à nos poilus.  
Rien à dire : poilu je fus. Pourtant, j'exige  
Quelque chose de plus.  
Je veux que — bronze ou marbre, ou pierre —  
On en élève un autre. — A qui? — A l'infirmière.  
Parfaitement.

### II

Il faut être passé par ses mains, ne serait-ce  
Qu'un seul moment,  
Pour savoir sa douceur active, son adresse,  
Son cœur de sœur et de maman.  
Elle fut vaillante, à rendre jalouse  
Plus d'une vaillance du front,  
Et les manches de sa blouse  
N'ont pas volé leur chevron.  
Chaque matin, c'est l'offensive  
Qu'il faut reprendre derechef  
Contre chaque lit, puis la défensive  
Contre l'humeur agressive  
De Monsieur le chirurgien-chef.  
Pas de répit, je vous assure.  
Il faut être partout, répondre à tout, tout voir. —  
« A-t-on pris la température  
Des entrants ? — Et le huit, tous ses points de suture  
Ont-ils tenu ? — Allons, vous devriez savoir  
Que la jambe du douze, on l'a mise au régime  
Déchloruré.  
— Le pansement du capitaine est desserré :  
Mettez-lui du Velpeau. — Si le deux se déprime,  
Une piqûre. — A cette plaie, oui, du Dakin. —  
Le petit sept a découché. Ça, c'est un comble !  
— Ah ! regardons si « ma » fistule enfin se comble.  
— S'en aller ! Il veut s'en aller ! Oh ! le coquin !  
— Comme il est beau sur ses béquilles !  
— Non, non, pas de cafard ! Le mot d'ordre est « Gaité ! »

## BIBLIOGRAPHIE

### La loi du 31 mars 1919 sur les pensions pour blessures ou maladies contractées au service.

Commentée par M. le Contrôleur général de l'armée CRETIN.

L'étude que l'auteur — une haute personnalité de l'armée bien connue par ses savantes études sur le contentieux administratif et la jurisprudence du Conseil d'Etat, spécialement en matière militaire — présente aujourd'hui sous forme d'une nouvelle édition revue, complétée et mise à jour, ne se limite pas seulement à l'objet même de la loi du 31 mars 1919, mais contient aussi une remarquable étude comparée de l'ancienne et de la nouvelle législation.

M. le contrôleur général de l'armée Cretin nous fait comprendre que l'article 1<sup>er</sup> de la loi n'est en somme qu'une *déclaration de principe*; il ne se justifie que par les circonstances qui ont précédé l'adoption de la loi. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un principe nouveau; car, si le *droit à réparation* pour les victimes de la guerre n'était pas solennellement proclamé au frontispice de la loi de 1831, il résultait expressément du texte même de cette loi. Ce droit était subordonné à certaines conditions limitatives: la loi de 1919 a fait de même. Mais est-il juste de dire que celle-ci a très libéralement étendu le cercle des ayants droit et le montant des allocations? Elle ouvre de plus aux pensionnés de la guerre de précieux avantages, tels que les soins médicaux toute leur vie durant, la rééducation professionnelle, etc.

Cette nouvelle édition de l'ouvrage sur les *Pensions pour blessures ou maladies contractées au service*, que nous recommandons à nos lecteurs, fera certainement demain autorité dans tous les milieux militaires ou civils où se traitent les questions relatives à la loi du 31 mars 1919 et aura le même succès que la première.

Contrôleur général de l'armée CRETIN. — Nouvelle édition: *La loi du 31 mars 1919 sur les pensions pour blessures ou maladies contractées au service*. Volume in-8°, 3 fr. 50; avec la majoration temporaire de 20 p. 100, 4 fr. 20.

En vente dans toutes les bonnes librairies ou envoi *franco* contre mandat postal à l'éditeur militaire Lavauzelle, 124, boulevard Saint-Germain, Paris, et Limoges.

### Loi nouvelle du 31 mars 1919 sur les Pensions militaires.

Étude médico-légale de la condition et de la présomption d'origine

(HISTORIQUE, TRAVAUX PRÉPARATOIRES, COMMENTAIRES.)

M. Léon Prieur, avocat à la Cour d'appel, officier d'administration du service de santé, a été un des protagonistes de la loi du 31 mars 1919 sur les pensions militaires, loi éminemment réparatrice. Il est bien connu par ses travaux à la commission consultative médicale, son guide administratif des questions médico-légales concernant les malades et blessés de la guerre.

Dans son *Étude médico-légale de la condition et de la présomption d'origine*, il a exposé avec une lucidité merveilleuse et a situé en pleine lumière la condition nouvelle d'origine, à travers les défilés pleins d'embûches de la preuve contraire.

Ce livre aura donc la faveur des juristes et des médecins qui, de près ou de loin, toucheront aux tribunaux des pensions.

M. le médecin inspecteur Duco, président de la commission consultative médicale, a, dans une préface documentée, exposé l'œuvre glorieuse du service de santé au cours de la grande guerre. Il engagé les médecins d'élite qui aspirent à l'honneur

de devenir experts à leur tour et à remplacer les anciens, à se confier à cette étude médico-légale que vient de faire paraître M. Prieur, guide médico-juridique lumineux, concernant l'appréciation de l'origine des infirmités qu'ils auront à expertiser. D'ailleurs, les principaux bénéficiaires n'en seront-ils pas encore, comme il convient, les malades et les blessés de la guerre auxquels M. l'officier d'administration Prieur apporte, une fois de plus dans ses travaux, une interprétation bienveillante de la justice qui doit présider à leur indemnisation?

Et ceci ne sera pas, soyons-en sûr, le moindre dans les légitimes sentiments de généreuse satisfaction que fera éprouver à l'auteur le succès certain et mérité de son ouvrage.

M. Léon PRIEUR, avocat à la Cour d'appel, officier d'administration du service de santé. — *L'Étude médico-légale de la condition et de la présomption d'origine*. Volume in-8° de 180 pages, 3 francs; avec la majoration temporaire de 20 p. 100, 3 fr. 60.

En vente dans toutes les bonnes librairies ou envoi *franco* contre mandat postal à l'éditeur militaire Lavauzelle, 124, boulevard Saint-Germain, Paris, et Limoges.

### Le Manuel pratique sur les Pensions militaires des Victimes de la Grande Guerre.

Le capitaine Flutet vient de faire paraître un ouvrage très complet et fort pratique sur les pensions militaires des victimes de la grande guerre.

Un des principaux avantages de ce nouveau Manuel, c'est de réunir, de condenser en un seul volume de 360 pages tous les documents ayant trait aux pensions créées par la loi du 31 mars 1919.

C'est vraisemblablement l'ouvrage le plus complet paru jusqu'à ce jour sur les pensions de la guerre.

Dans la première partie de ce nouvel ouvrage, on trouve la loi elle-même, expliquée, commentée sur certains points. Les titres, chapitres et paragraphes adoptés pour la division de l'ouvrage portent l'indication de l'article de loi auquel ils se réfèrent. Ils sont classés de telle sorte qu'ils se rapportent à des catégories bien déterminées d'ayants droit.

La loi ainsi présentée est des plus claires et les intéressés trouveront très facilement le cas sur lequel ils désirent s'éclairer.

Dans cette même partie se trouvent: 1° les tableaux des taux des pensions; 2° le tableau synoptique des évaluations formulées par les divers barèmes d'invalidité à appliquer aux infirmes et malades de la guerre; 3° l'instruction du 7 juin 1919 pour l'application de la loi; 4° l'instruction du 18 juin dernier pour l'attribution d'avances sur pensions d'invalidité (officiers et hommes de troupe). Des renvois permettent de se reporter au règlement d'administration publique du 2 septembre 1919, entièrement publié en annexe de la deuxième partie.

Dans la 2<sup>e</sup> partie, l'auteur donne: 1° des renseignements généraux sur l'organisation du service des pensions et renseignements aux familles; 2° des renseignements utiles aux pensionnés; 3° il indique toutes les formalités à remplir par les ayants droit à pension d'invalidité, de veuves et orphelins, et allocations d'ascendants.

En annexe, le texte complet de la loi.

Un index alphabétique, placé en tête de l'ouvrage, permet de trouver rapidement dans le texte le renseignement cherché.

Ce simple aperçu suffit à montrer tout l'intérêt que les ayants droit (grands mutilés, blessés, malades, veuves, orphelins, mobilisés en usine, etc., agents des chemins de fer de campagne, personnel sanitaire, personnels civils et militaires de la guerre et de la marine, etc.) ont à le consulter.

Nous dirons aussi que cet ouvrage sera des plus utiles aux autorités militaires, administratives et judiciaires, aux municipalités, aux médecins experts, médecins civils appelés à concourir à l'application de cette importante loi qui touche un si grand nombre de personnes.

Capitaine C. FLUTET, *Manuel pratique sur les pensions militaires des victimes de la grande guerre* (d'après la loi du 31 mars 1919, les décrets et instructions pour son application, y compris tous les guides barèmes pour l'évaluation des invalidités). — Volume in-8° de 360 pages, prix 5 francs; avec la majoration temporaire de 20 p. 100, 6 francs.

En vente dans toutes les bonnes librairies ou envoi *franco* contre mandat postal à l'éditeur militaire Lavauzelle, 124, boulevard Saint-Germain, Paris, et Limoges.

## Pour les Victimes de la Grande Guerre.

On lit ce qui suit dans le *Moniteur médical* du 25 novembre dernier :  
« *Guide pratique à l'usage des victimes de la guerre* (militaires, veuves, orphelins et ascendants).

» Les victimes de la guerre ne connaissent généralement pas les formalités à remplir pour obtenir une pension, une allocation, un secours, etc., et ne savent pas à qui s'adresser pour avoir les renseignements dont elles ont besoin.

» Cet ouvrage a pour but de renseigner les militaires, les veuves, les orphelins et les ascendants sur leurs droits et de leur indiquer la manière de faire valoir ces droits. Il comprend cinq parties : 1° Pensions et allocations militaires, commentaire détaillé de la loi du 31 mars 1919; 2° Délégation de solde; 3° Secours de toutes natures; 4° Avantages réservés aux victimes de la guerre (en particulier, commentaire des lois du 17 avril 1916 sur les emplois réservés et du 27 juillet 1917 sur les pupilles de la nation); 5° Renseignements intéressant les familles des militaires disparus.

» L'auteur donne l'énumération très complète des pièces qui doivent être jointes dans les différents cas à toute demande de pension, d'allocation, de secours, etc., et indique les autorités auxquelles ces pièces doivent être demandées et la destination à donner aux dossiers ainsi constitués.

» Cet ouvrage, de 190 pages, permettra à toutes les victimes de la guerre de connaître leurs droits, non seulement à une pension ou à une allocation, mais encore aux secours de toutes sortes qu'elles peuvent obtenir et qu'elles ignorent généralement. »

Le *Guide pratique à l'usage des victimes de la guerre*, du capitaine E. FAURY, est en vente dans toutes les bonnes librairies et *franco* contre mandat postal chez l'éditeur militaire Lavauzelle, 124, boulevard Saint-Germain, Paris, et Limoges, au prix de 3 fr. 60.

## Les Militaires ou anciens Militaires tuberculeux.

Décret du 17 octobre 1919 sur l'indemnisation des militaires ou anciens militaires tuberculeux et Instruction n° 834 Ci/7 du 21 octobre 1919 pour l'application de ce décret.

Par modification au Guide-barème annexé au décret du 29 mai 1919 et en vue d'assurer, par le repos et les soins indispensables, le traitement de la tuberculose pulmonaire confirmée, le décret du 17 octobre 1919 a défini que l'évaluation de cette maladie sera, quel qu'en soit le degré de gravité, portée à 100 p. 100, avec pension temporaire ou définitive, dans les conditions prévues à l'article 7 de la loi du 31 mars 1919.

On considérera comme « tuberculose confirmée » celle caractérisée à la fois par des signes cliniques certains et par la présence du bacille tuberculeux.

En ce qui concerne les autres localisations de la tuberculose, les évaluations prévues dans les divers guides-barèmes pourront être majorées selon l'importance des lésions, mais seulement après examen supplémentaire approfondi d'un spécialiste qualifié, démontrant la nature tuberculeuse de ces lésions, la gravité de leur évolution et la nécessité du repos.

L'instruction n° 834 Ci/7 du 21 octobre 1919 indique d'une façon précise le relèvement des taux d'évaluation prévus tant par le barème annexé au décret du 29 mars 1919 que par les barèmes précédents réunis dans l'instruction n° 831 Ci/7 du 10 juillet 1919.

Il convient donc, en consultant le *tableau synoptique résumé des divers barèmes à appliquer aux infirmes et malades de la guerre 1914-1919* qui a déjà rendu tant de services à ceux qui l'ont utilisé, de se reporter à l'additif à l'instruction n° 831 Ci/7 du 10 juillet 1919 pour toutes les évaluations figurant aux pages 88, 92, 94, 104, 108, 114 et 116.

Rien ne sera alors plus simple pour nos sympathiques soldats, victimes de la guerre, que d'évaluer eux-mêmes, avec ce tableau synoptique, corrigé et mis complètement à jour, le taux qui doit leur être appliqué.

*Tableau synoptique résumé des divers barèmes à appliquer aux infirmes et malades de la guerre 1914-1919.* — In-8° de 140 pages, 2 fr. 50; avec la majoration temporaire de 20 p. 100, 3 francs. (Additif compris.)

En vente dans toutes les bonnes librairies ou envoi *franco* contre mandat postal à l'éditeur militaire Lavauzelle, 124, boulevard Saint-Germain, Paris, et Limoges.

Le gérant : LEFORT-LAVAUZELLE.

PARIS ET LIMOGES. — IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES-LAVAUZELLE.

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE  
PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain — 62, Avenue Baudin, LIMOGES

Vient de paraître la 2<sup>e</sup> Edition 1919

Contrôleur général de l'Armée CRETIN  
Ancien Directeur du Contentieux de la Justice militaire  
des Pensions au Ministère de la Guerre,  
Ancien Conseiller d'Etat.

## LA LOI DU 31 MARS 1919 sur les Pensions pour Blessures ou Maladies CONTRACTÉES AU SERVICE

Étude comparée de l'ancienne et de la nouvelle législation  
Vol. in-8° de 178 pages, 3 fr. 50; avec la majoration temporaire de 20 %.. 4 20

Cette nouvelle édition, revue, complétée et mise à jour, des *Pensions pour Blessures ou Maladies contractées au service* aura certainement le même succès que la première qui fait autorité dans tous les milieux militaires ou civils où se traitent les questions relatives à la loi du 31 mars 1919. C'est une belle étude de contentieux.

Nouvelle édition 1919 (11<sup>e</sup>) revue, augmentée et corrigée

E. OBELLIANNE

## Les Pensions des Victimes de la Guerre

Nouvelle loi du 31 mars 1919 sur les Pensions militaires  
suivie du décret d'application du 2 septembre 1919

Du droit de l'invalidé de guerre. — Du droit des ayants cause du décédé.  
Du tribunal des Pensions. — De renseignements d'ordre pratique.

Volume in-18 de 144 pages, 2 fr. 50; avec la majoration temp. de 20 %.. 3 »

La division indiquée ci-dessus a rendu très clair et très précis cet ouvrage dont le succès a d'ailleurs montré la valeur, et qui est à la portée de tout le monde.

Vient de Paraître

Capitaine E. FAURY

## Guide Pratique à l'usage des Victimes de la Guerre

(Militaires — Veuves — Orphelins — Ascendants.)

Pensions et Allocations militaires — Délégations de solde — Secours de toutes natures  
Emplois réservés — Pupilles de la Nation  
Exonération de frais d'études — Situation légale des « disparus »

Volume in-8° de 192 pages, 3 fr.; avec la majoration temporaire de 20 %..... 3 60

Cet ouvrage contient de très intéressants commentaires sur la Loi du 31 mars 1919 et une étude documentée sur la reconnaissance du droit à la réparation du préjudice éprouvé par le fait de guerre.

Vient de Paraître

Capitaine C. FLUTET

## Manuel Pratique sur les Pensions Militaires des Victimes de la Grande Guerre

d'après la loi du 31 mars 1919, le décret du 29 mai 1919, suivis de l'instruction du 7 juin 1919, du décret du 2 septembre 1919 pour l'application de la loi sur les pensions d'invalidité, de l'instruction du 18 juin 1919 pour l'attribution d'avances sur pension d'invalidité, avec formules et modèles, exemples et nombreux renseignements.

Volume in-8° de 366 pages, 5 fr.; avec la majoration temporaire de 20 %..... 6 »

Ouvrage complet à l'usage des différents services chargés de l'application de la nouvelle loi sur les pensions et de tous les ayants droit à pension ou allocation.

Il contient la Loi du 31 mars 1919, le décret du 29 mai 1919 (Guide Barème des Invalidités), l'instruction du 7 juin 1919, le décret du 2 septembre 1919 pour l'application de la loi sur les pensions d'invalidité et l'instruction du 18 juin 1919 pour l'attribution d'avances sur pensions.

Les volumes sont envoyés franco contre timbres ou mandat adressés à l'éditeur LAVAUZELLE

